Saint-Julien

Bulletin municipal

2021

numéro 37

Sommaire

Éditorial

Le mot du Maire 3

Vie Municipale

Budget 4
PLUiH 5
Déchets ménagers 5
Dématérialisation des autorisations d'urbanisme 6
Urbanisme 7
Point sur la voirie et les réseaux 7
ALTE 69 7
À propos des bâtiments communaux 8
Commémorations 9
Incivilités 10
École Claude Bernard année scolaire 2020/2021 12
CCAS 13
Passeport et CNI 13
2022, une année à élections 13
PanneauPocket 13
Goûter des aînés et colis de fin d'année 14
Horaires de bricolage et jardinage 14
Zone 30 14
Gym sénior 15
Frelon asiatique 15
Bien vivre ensemble 15
Comité de fleurissement 16
Historique Autels Eglise de Saint-Julien 17
AGIVR 18

Vie Intercommunale

RAMI 19
Impôts fonciers 19
Les Brèves du Territoire 20
Musée Claude Bernard 22
Marathon du Beaujolais 2021 23
Droits et devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau 24
Vivre en Beaujolais 25

Vie Économique

Gîtes et chambres d'hôtes 26
Les viticulteurs en vente directe 26
Artisans 27

Vie Associative

Association Claude Bernard 28
Association culturelle 29
Association des familles de BSJSA 30
Univers Des Jeunes 31
Classe en 1 32
Classe en 2, Classe en 5 34
Classe en 7, Classe en 8 35
Club de l'amitié 36
Comité des Fêtes 36
Handball 37
Les amis du Musée Claude Bernard 38
Monde combattant 38
Le Marveyrand 39
Sou des écoles 40
Raisins du trail 41
Rhône 1944 42
Société de chasse 43
Gym volontaire 44
Centre des 3 Vallées 44
Section des JSP 45

Infos Pratiques

Etat civil 46
Informations pratiques communales 47
Informations pratiques extra-communales 49
Consignes de tri 50
Planning de ramassage des déchets 51

Le mot du Maire ...

Mesdames, Messieurs,

Saint-Julien est un village où il fait bon vivre. Nos paysages avec les vignes qui prennent leurs couleurs d'automne sont magnifiques, les maisons en pierres renforcent notre appartenance au Beaujolais, le tissu associatif et économique est dynamique, l'école active et pleine de projets. Il appartient à chacun d'entre nous de le préserver.

Je tiens tout d'abord à remercier toute l'équipe municipale qui a travaillé tout au long de l'année sur de nombreux projets, au service des habitants de Saint-Julien.

Une réflexion est en cours pour l'élaboration de notre futur PLUiH. Quel village souhaitons-nous pour les 30 prochaines années ? L'enjeu est important. En effet, il faut à la fois maîtriser l'urbanisation galopante (notre position privilégiée aux portes de Lyon fait monter la pression) afin de conserver nos paysages et notre village à dimension humaine, mais également penser à son développement, au renouvellement de la population, ainsi qu'à la dynamisation de son économie et de sa viticulture. Il va donc falloir trouver un juste équilibre pour que Saint-Julien puisse répondre aux enjeux qui nous attendent.

L'avenir, c'est aussi la transition écologique. Un sujet dont l'école s'est emparé en postulant pour obtenir le label éco-école. Les enfants sont en effet les premiers concernés par ce défi environnemental. C'est pourquoi l'équipe municipale s'est engagée à leurs côtés en travaillant sur l'idée de composteurs partagés, d'un meilleur tri des déchets, d'une meilleure qualité énergétique des bâtiments communaux...

Les bâtiments communaux ont donc également monopolisé notre attention. La plupart sont vieillissants et ont nécessité des travaux : le chantier mené à l'église a permis de donner un petit coup de jeune à la sacristie et au clocher. Le local voirie va enfin être rénové.

Quant à la salle des fêtes, qui date de plus de 30 ans, elle va mobiliser notre équipe pour 2022. Une rénovation complète, tant sur le plan énergétique que sur le plan esthétique et fonctionnel est à l'étude.

Malgré le contexte sanitaire contraignant, les associations de la commune ont repris leurs activités et je tiens à les remercier particulièrement pour leur précieuse collaboration dans la mise en place, souvent difficile, du protocole sanitaire. Les conscrits organisés cet automne, en ont été un bel exemple. Quelle joie de retrouver ces moments de partage et de convivialité qui caractérisent nos communes rurales.

Les bâtiments de l'AGIVR situés dans notre village ont également retrouvé leur activité. Depuis la rentrée, 10 nouveaux résidents porteurs de handicap s'y sont installés. La différence est une richesse et leur bonne intégration me tenait à cœur. Merci à tous ceux qui ont contribué à leur accueil et notamment à la classe en 1 qui leur a rendu visite pour honorer leurs conscrits.

Le musée Claude Bernard, propriété de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, est entré dans l'ère du numérique à travers un simulateur 3D et des expériences virtuelles. Ces nouvelles technologies ont permis de moderniser ce musée et de le faire rayonner sur le territoire. C'est un outil de développement important pour Saint-Julien que chacun d'entre nous doit s'approprier car il fait partie intégrante de notre village et de notre identité.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, une bonne santé pour réaliser vos projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et tout simplement, une belle année 2022.

Maires du Rhône

Vie Municipale

Finances 2020

Le budget de fonctionnement

En 2020, la section de fonctionnement affiche un excédent d'exercice de 54 861,58 €, et un résultat de clôture de 121 848,13 € compte tenu du report antérieur. Ce résultat a été affecté en réserve d'investissement pour 30 000 €, le reste (91 848,13 €) ayant été reporté en fonctionnement.

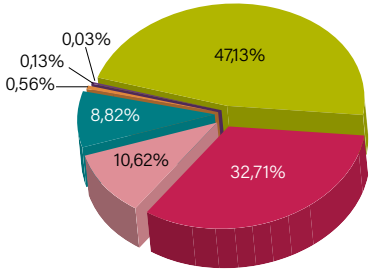

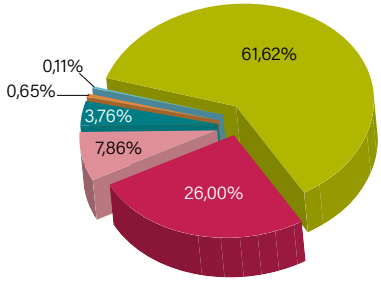

Les dépenses effectives

Charges de personnel	209 872,29 €
Charges à caractère général	145 665,70 €
Autres charges de gestion courante	47 310,74 €
Atténuation de produits	39 274,00 €
Charges financières	2 511,81 €
Opérations d'ordre entre sections	591,66 €
Charges exceptionnelles	92,01 €
TOTAL	**445 318,21 €**

Les recettes effectives

Impots et taxes	308 190,00 €
Dotations et participations	130 048,83 €
Produits des services	39 309,87 €
Autres produits de gestion courante	18 815,09 €
Produits exceptionnels	3 231,49 €
Atténuation de charges	584,51 €
TOTAL	**500 179,79 €**

Le produit des impôts locaux = 248 439 €

- 133 284 € au titre de la taxe d'habitation (taux communal de la taxe : 12,24%)
- 88 375 € au titre de la taxe sur le foncier bâti (taux communal de la taxe : 12,62%)
- 26 780 € au titre de la taxe sur le foncier non bâti (taux communal de la taxe : 17,15%)

Le budget d'investissement

L'exercice 2020 affiche un déficit de - 269 497,99 € avec 343 716,21 € de dépenses (remboursements de plusieurs emprunts, cheminement PMR, équipement informatique en mairie) et 74 218,22 € de recettes (deux subventions n'ont pas été encore versées). L'excédent cumulé étant de 475 663,60 €, le résultat de clôture 2020 est donc excédentaire. Il s'élève à 206 165,61 €.

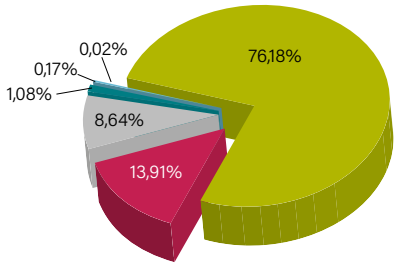

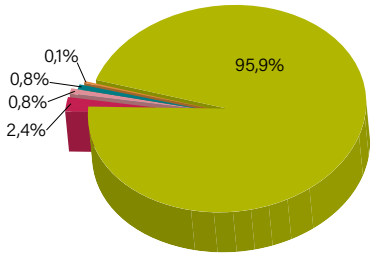

Les dépenses d'investissement

Immobilisations en cours	261 859,61 €
Immobilisations corporelles	47 798,81 €
Remboursements emprunts	29 688,79 €
Subventions d'équipement	3 701,00 €
Autres immobilisations financières	569,00 €
Opérations patrimoniales	99,00 €
TOTAL	**343 716,21 €**

Les recettes d'investissement

Dotations, fonds divers réserves et cautionnement	71 165,23 €
Emprunts et dettes assimilées	1 800,00 €
Opérations d'ordre entre sections	591,66 €
Immobilisations en cours	562,33 €
Opérations patrimoniales	99,00 €
TOTAL	**74 218,22 €**

PLUiH

SCOT et PLUiH

Le Conseil Municipal est actuellement mobilisé pour travailler sur le futur PLUiH. Ce dernier devra être en compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui réunit 4 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) dont l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône. De nombreuses réunions de travail ont eu lieu tout au long de l'année, auxquelles plusieurs adjoints ont participé aux côtés du Maire. La phase diagnostic est achevée et différentes thématiques ont été mises en avant :

Les paysages et l'insertion urbaine : un patrimoine paysager et bâti qui fait l'identité de notre territoire ; des singularités paysagères mises à mal par l'urbanisation ; des cônes de vues fragiles à préserver, des conflits d'usage...

Les parcours résidentiels et les marchés immobiliers : une forte influence résidentielle de la métropole lyonnaise ; des évolutions sociétales qui influencent les besoins en logements - vieillissement de la population, familles monoparentales ; une forme d'habitat à repenser...

Le développement économique : un accroissement plus rapide du nombre d'habitants que du nombre d'emplois ; des filières à fort ancrage territorial rencontrant des difficultés de production et de reprise ; un pôle emploi en perte de dynamisme...

La dynamique agricole : un territoire agricole majeur à proximité de la métropole lyonnaise, une tendance vers des pratiques agro-écologiques et un réseau de producteurs dynamiques porteur d'initiatives innovantes ; des difficultés d'accès au foncier qui pénalisent les reprises et installations agricoles et viticoles...

Les mobilités : une organisation des mobilités à l'échelle intercommunale en favorisant le recours à l'intermodalité, une optimisation du stationnement et de la gestion des flux ; des modes de déplacements doux encore trop peu présents sur le territoire...

Pour chaque item, des points de vigilance et des opportunités ont été listés. L'objectif est d'élaborer maintenant un projet stratégique cohérent sur l'intégralité du périmètre du SCOT du Beaujolais, projet dans lequel le PLUiH s'intégrera.

Une contrainte

La Zéro Artificialisation Nette est une notion inscrite dans le plan biodiversité en 2018. L'objectif de la trajectoire «zéro artificialisation nette» est de ne plus artificialiser à terme, tout en laissant la possibilité de compenser l'artificialisation.

Modification du PLU

En attendant l'élaboration du PLUiH, le Conseil Municipal a décidé de modifier le PLU actuel afin de travailler à une urbanisation réfléchie et respectueuse. Ces modifications entreront en vigueur au début de l'année 2022.

Deux OAP (Orientation d'Aménagement Paysager) ont été votées sur les entrées Est et Nord-Ouest de la commune : le Centre Bourg est une zone à fort potentiel d'urbanisation par division et par requalification de l'existant. S'ajoute la pression foncière (en lien avec la situation de Saint-Julien, aux portes de Villefranche avec de grands axes la reliant à la métropole de Lyon). Il a semblé important au Conseil Municipal de prendre un temps pour étudier plus qualitativement l'habitat et répondre aux nouveaux besoins de la population (en termes de développement durable, de nouveaux modes d'habitat, d'intégration paysagère...).

Comment marche une OAP ?

Il pourra être opposé un sursis à statuer à toute demande d'autorisation d'urbanisme. Cela obligera les pétitionnaires à se conformer aux orientations d'aménagement et de programmation. Le sursis à statuer n'est pas systématique, il ne sera opposé qu'aux projets qui ne se conformeraient pas aux orientations d'aménagement définies par la commune.

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui construit un projet d'aménagement à l'échelle d'une commune.
- Le Plan intercommunal Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entré en vigueur par décret le 1er janvier 2016 modernise le PLU à l'échelle d'un groupement d'agglo.
- Le Plan intercommunal Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH) permet de définir les grandes orientations de l'action publique de la Communauté de communes ou de l'Agglo pour répondre aux besoins liés à l'attractivité du territoire, notamment en termes d'équipements publics, d'habitat, de déplacements et d'emplois.

Déchets

Les conteneurs pour ordures ménagères financés par l'Agglo sont à commander et à retirer en mairie. Ils sont attachés à un logement et non à ses habitants.

Les sacs jaunes pour les déchets recyclables sont aussi à retirer en mairie.

Le compostage est vivement conseillé dans la mesure du possible.

En triant vos déchets, vous êtes le 1er maillon de la grande chaîne du recyclage et vous contribuez ainsi à préserver les ressources naturelles de la planète !

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

La loi a instauré un droit pour les usagers de pouvoir saisir l'administration par voie électronique.
Les autorisations d'urbanisme seront dématérialisées à partir de janvier 2022.

Un administré pourra déposer son autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) sous forme électronique via le nouveau téléservice **NetSVE**, accessible depuis le site internet de la mairie. En parallèle, l'administration instruira son dossier suivant le même format.

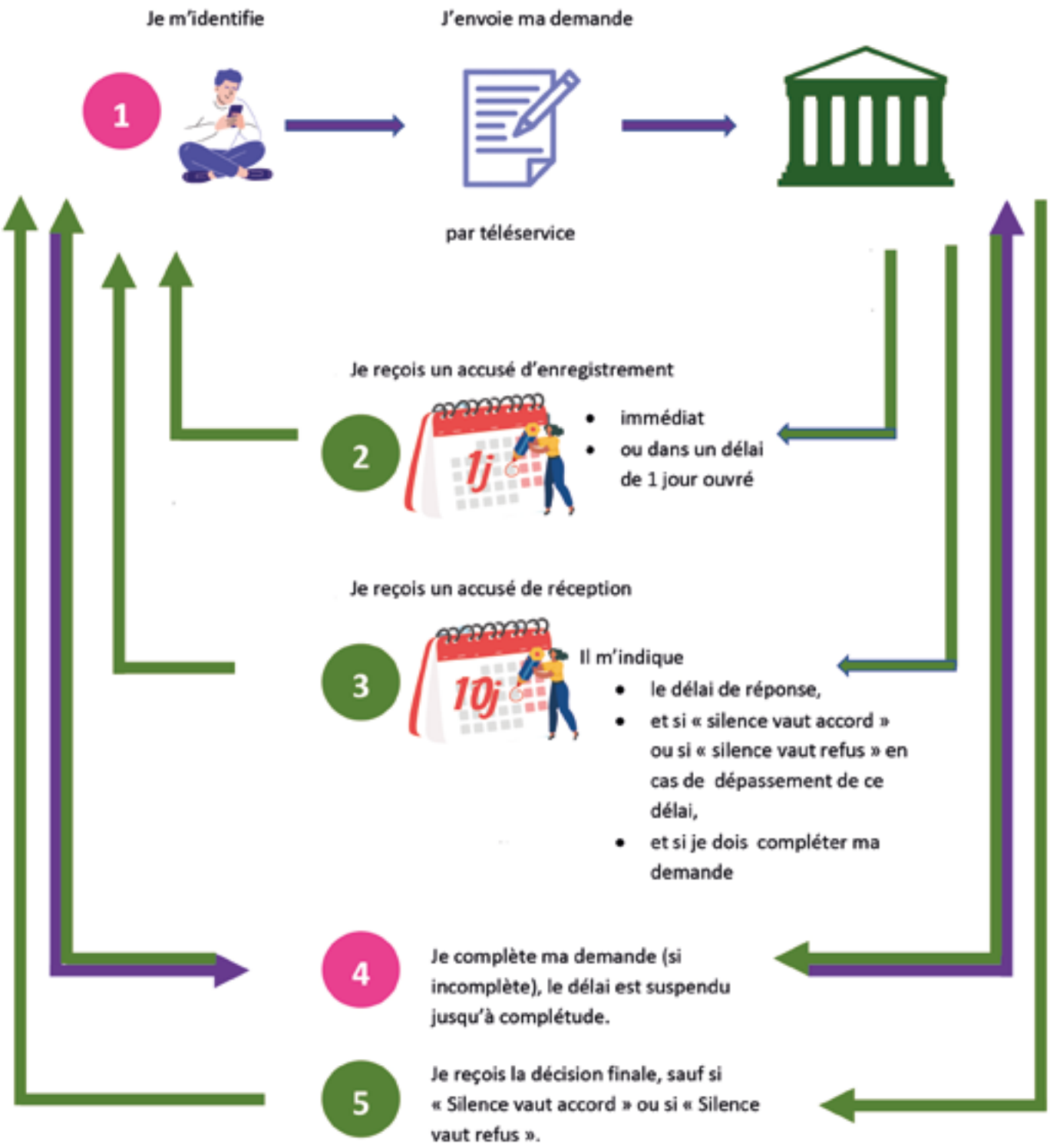

Urbanisme

Point sur les lotissements

Deux lotissements devraient commencer à sortir de terre en 2022 :

Entrée Est de Saint-Julien : Le Clos des Bruyères
Situé le long de la voie du Tacot, ce lotissement devrait s'intégrer à la pente naturelle du terrain et proposer 7 lots avec des aménagements paysagers.

Entrée Nord Ouest de Saint-Julien : Le Clos Chopin
Le chantier du lotissement Le Clos Chopin a été arrêté le 8 septembre dernier. En effet, les travaux, autorisés dans le cadre du permis d'aménager accordé en 2018, ne concernaient que la voirie interne et les réseaux. Les autres terrassements doivent être étudiés avec les projets d'implantation des maisons. La municipalité est en discussion avec le promoteur pour trouver une solution.

Point sur la voirie et les réseaux

Pour rappel, la compétence voirie et réseaux est depuis 2014 transférée à la CABVS.

Des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable et réfection de la voirie se sont terminés fin 2020 sur les voies mitoyennes avec Denicé (route de Buffavent et route des Amandiers), avec aménagement du carrefour avec la D19 pour une meilleure visibilité et une meilleure sécurité.

Des eaux claires parasites entrent sur le réseau d'assainissement et perturbent le fonctionnement de la station d'épuration. Afin d'améliorer cela, des travaux vont être effectués au centre bourg et route des vignes : reprise d'un branchement non correct route du Beaujolais et impasse du Marverand, travaux à l'intérieur des bouches d'égout, déplacement de la conduite vers le pont de la RD 35, chemisages de certaines conduites.

Un trottoir a été créé sur une vingtaine de mètres rue du grenouillard depuis la route du Beaujolais pour sécuriser une entrée d'habitation.

Un radar pédagogique a été installé dans le village. Il sera régulièrement déplacé dans d'autres lieux de la commune. Cela permettra de comptabiliser le nombre de véhicules et d'analyser la vitesse de ceux-ci.

Des barrières seront installées sur la voie du tacot depuis la RD 76 route du moulin jusqu'au centre-bourg pour empêcher la circulation des véhicules à moteur et permettre aux piétons d'évoluer en toute sécurité.

ALTE 69

L'ALTE 69 accompagne les particuliers dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'installation d'énergies renouvelables. Ce service d'intérêt général est gratuit, indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial. Il est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités du Rhône. L'ALTE 69 est membre du réseau national FAIRE.

Les conseillers énergie-climat de l'ALTE 69 vous :

- procurent des évaluations simplifiées de la consommation énergétique de votre habitat,
- présentent les techniques et matériaux accessibles sur le marché, guident dans vos choix d'investissement,
- orientent, si nécessaire, vers les organismes, bureaux d'études et entreprises en vous fournissant des listes de professionnels qualifiés,
- apportent des informations financières, fiscales et réglementaires (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro,...),
- mettent à votre disposition les documentations, guides pratiques et fiches techniques...

Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône
14, place Jules Ferry 69006 Lyon
+33 (0)4 37 47 96 08 • contact@alte69.org
www.alte69.org/fr

À propos des bâtiments communaux

Anciens vestiaires

Ils étaient non fonctionnels et vétustes inutilisés depuis longtemps, le Conseil Municipal a décidé de les restructurer et de les rénover un peu. Les travaux ont commencé par la maçonnerie : démolition des cloisons des douches pour gagner un peu de place, création d'une cloison dans les WC et donc d'un nouveau WC. Les travaux vont continuer pendant l'hiver peinture, plomberie, électricité, portes et remplacement des bardeaux (toit). La municipalité a reçu du Département une subvention de 13 000 € pour ces travaux.

Les vestiaires

Local voirie

Inesthétique, fragilisé à l'arrière du bâtiment, le local voirie refait peau neuve. Le mur du fond a été reconstruit sur 20 m², les fenêtres vont être remplacées ainsi que le portail en bois. Enfin la façade sera crépie. Il aura plus fière allure...

Le local voirie

École

Pendant l'été le petit train a été démonté et vernis. Des dalles en mousse et une moquette verte ont été installées pour le confort et la sécurité de nos petits grenouillards.

Le petit train a refait
peau neuve sous les mains habiles de Mickaël.

Le petit train tout beau, tout neuf...

À proximité de la salle des fêtes

Début septembre, un défibrillateur a été installé sur le mur vers la chaufferie.
Une initiation aux bons gestes a été faite aux présidents d'associations, aux conseillers et aux enseignants volontaires pour une bonne utilisation. Des formations pourront être proposées si d'autres personnes le souhaitent.

Support de rangement et défibrillateur

Démonstration défibrillateur

Église

Sacristie

Les 3 fenêtres sont remplacées. L'isolation sera meilleure...

Clocher

Escalier, rambardes et planchers ont été remplacés ou rénovés. Les 3 cadrans des horloges ont été changés par la société Bodet, ils sont éclairés la nuit par un système basse consommation.

Suite au problème rencontré lors du changement des horloges, la société Bodet s'exprime avec un courrier par l'intermédiaire du chargé d'affaires qui suit la maintenance du clocher de Saint-Julien.

L'entreprise Bodet exerce son activité dans le domaine de la distribution de l'heure : horlogerie monumentale et sonneries de cloches, horlogerie industrielle dans les grandes administrations, lycées, gares, aéroports...

Nous fabriquons l'ensemble de nos matériels dans notre usine située à Trementines (49).

Aujourd'hui plus de 700 personnes travaillent dans une entreprise dirigée par la famille Bodet et cela depuis 150 ans.

Nous fabriquons et posons plusieurs centaines de cadrans dans une année. Ceux de Saint-Julien sont passés au travers de notre vigilance.

Nous présentons nos excuses à la municipalité pour ce désagrément.

Nous profitons de nos erreurs pour sans cesse améliorer la qualité de notre travail.

Commémorations

Du distanciel au présentiel...

Comme l'année 2020, l'année 2021 a été bouleversée par la pandémie de la Covid 19 ! De nombreuses manifestations ont dû être repensées...

Impossible d'organiser une cérémonie des vœux le 9 janvier, comme cela se fait chaque année, dans la salle des fêtes, tout rassemblement étant interdit. Mais ne rien faire en cette occasion semblait difficile ! Aussi une version numérique sur YouTube a-t-elle été proposée aux Juliennois et Juliennoises. Elle est encore visible pour ceux qui ne l'aurait pas vue (vœux 2021 Saint-Julien 69640).

Pour le 8 mai, les conditions s'étaient un peu allégées mais restaient encore bien strictes : rassemblement de 6 personnes autorisé. La cérémonie s'est donc déroulée à effectif réduit : madame le Maire, trois anciens combattants et 3 pompiers, et sans musique...

Mme le Maire et les anciens combattants

Enfin la cérémonie du 14 juillet a repris une allure plus habituelle ! Mais sans présence de la clique ! Quant à la météo capricieuse, elle a découragé bon nombre de villageois... Et la période estivale n'a rien arrangé.

14 juillet - Courageux Grenouillards bravant la pluie

Quant au 11 novembre, la commémoration s'est déroulée comme à l'habitude suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle des fêtes ! Et en prime, la présence de FR3 qui à filmé la clique de Gleizé !

FR3 filme la clique de Gleizé

11 novembre - La clique de Gleizé

Soyons fous, arrêtons les incivilités à Saint-Julien !

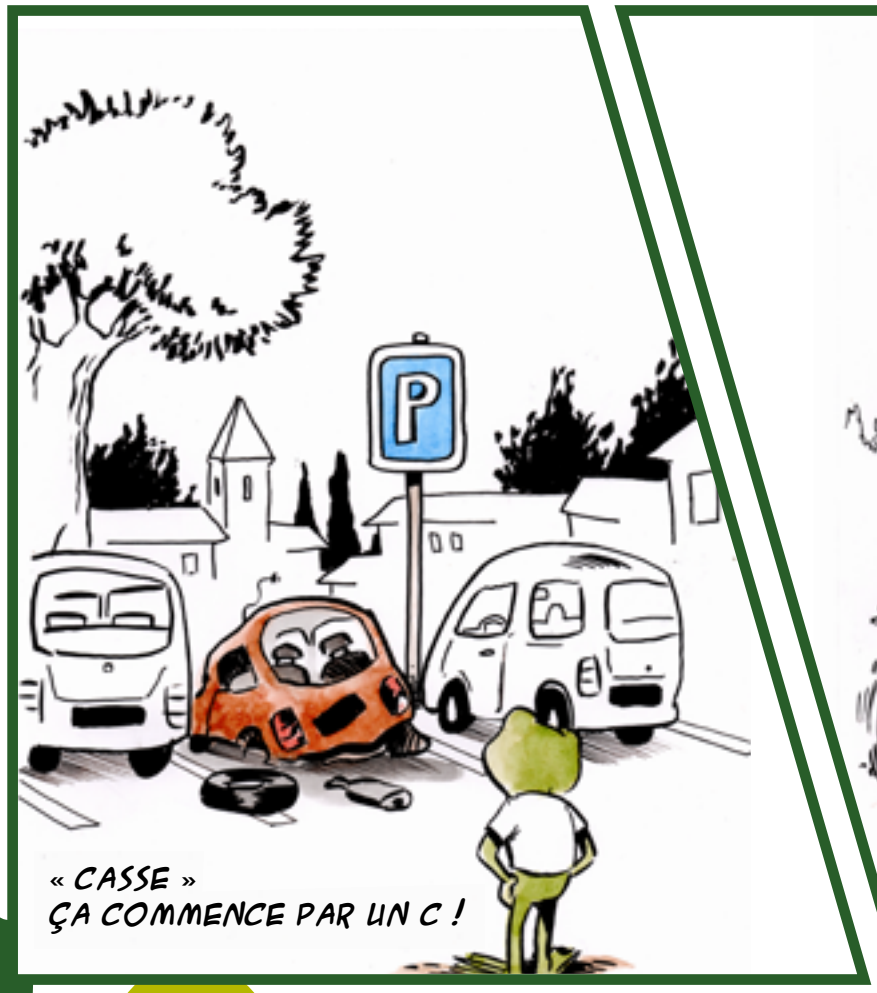

C'EST DU PROPRE !

CROTTE ! C'EST DU PIED DROIT...

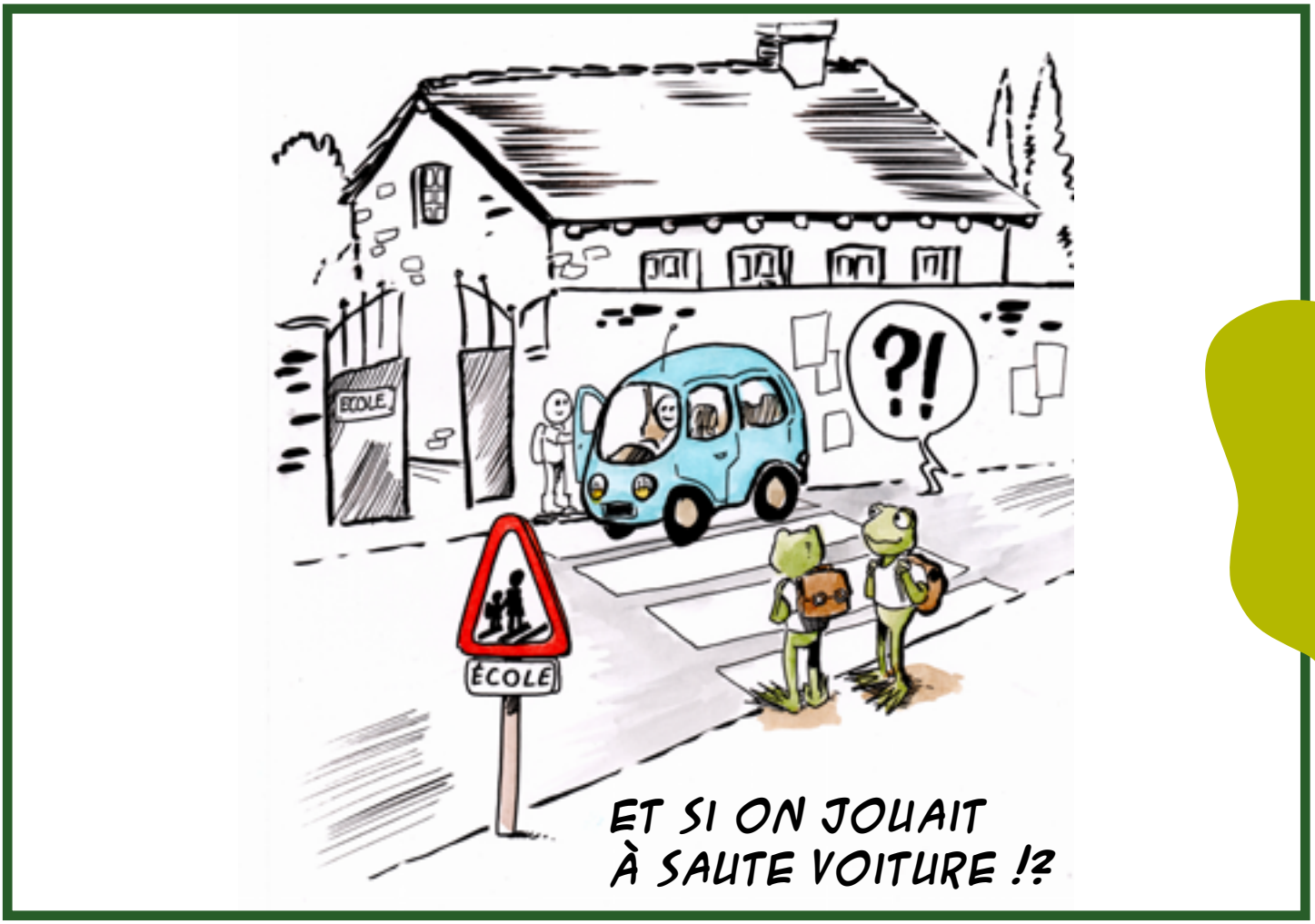

École Claude Bernard année scolaire 2020-2021

Malgré la COVID, l'école est restée ouverte toute l'année. On a dû seulement fermer la classe maternelle une semaine.

Les activités ont été réduites pour répondre au protocole sanitaire.
Les CE et CM ont pu faire une activité vélo sur le stade. Merci aux parents qui ont participé et à tous ceux qui ont apporté et rapporté les vélos de leurs enfants.

Les GS-CP et les CE1-CE2 ont bénéficié de l'intervention des animatrices du musée Claude Bernard pour conduire des projets.
Les CE ont exposé leur sculpture dans le parc du musée.

Insecte géant réalisé par les CE

Les GS-CP ont travaillé sur les bulles de savon.

Les GS-CP sont allés à la piscine. Ils ont suivi l'aventure du Vendée Globe.

Les maternelles ont fait pousser des bulbes de narcisses. Ils ont créé des sculptures à la manière d'un artiste contemporain.

Préparation du jardin de l'école : des bonnes volontés à l'ouvrage

P remières plantations

Les CM ont écrit et réalisé un film de fiction. Ils sont allés au cinéma les 400 coups voir « L'enfance de Calamity Jane ».

Petits grenouillards s'essayant aux technologies nouvelles

Les CM2 ont reçu un cadeau de la mairie et de l'éducation nationale pour leur départ en sixième lors d'une petite cérémonie en juin avec parents et élus municipaux.

Départ des CM2

En musique, avec l'aide d'une intervenante du conservatoire, les trois grandes classes ont travaillé sur une comédie musicale que malheureusement nous n'avons pas pu présenter sur scène. Mais nous avons produit un enregistrement du projet...

CCAS

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Cet établissement en charge de l'action sociale s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

À Saint-Julien, le CCAS est porté par la mairie.

Il est organisé de la façon suivante :
- Un président : le maire de la commune,
- Un conseil d'administration : formé à parité de 4 élus locaux et de 4 personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Que fait le CCAS ?

Pour soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées, le CCAS peut :
- attribuer des aides financières, en nature ou sous forme de prêts,
- développer des activités, comme par exemple la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées ou de services à domicile,
- mettre en œuvre des actions d'animation ou de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...

Ses principaux domaines d'actions concernent :
- la lutte contre l'exclusion et l'accès aux droits : instruction des dossiers d'aide sociale, aide alimentaire, précarité énergétique, surendettement...
- l'accompagnement de la perte d'autonomie : gestion de services d'aide à domicile (aide-ménagère, portage des repas), prévention et l'animation en direction des personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées...
- le soutien au logement et à l'hébergement : accès et maintien dans le logement, adaptation de l'habitat, logement/hébergement d'urgence, médiation locative...
- la petite enfance, enfance/jeunesse : gestion d'établissements d'accueil collectif, relais d'assistantes maternelles, soutien à la parentalité...
- le soutien aux personnes en situation de handicap.

Pour quelles démarches s'adresser au CCAS ?

L'information sur les droits, les aides et les prestations sociales, l'orientation vers le bon organisme,
- la demande d'ASH (aide sociale à l'hébergement),
- les demandes d'aides extralégales.

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale de votre lieu de résidence peut vous aider, n'hésitez pas à le contacter.

Passeport et CNI

Les passeports et cartes nationales d'identité ne sont plus établis par la commune de Saint-Julien.
Pour savoir où s'adresser, rendez-vous sur le site internet.

Infos
https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee

2022, une année à élections...

Agenda

Élections présidentielles
Les dimanches 11 et 25 avril 2022

Élections législatives
Les dimanches 12 et 19 juin 2022

PanneauPocket

Pour gagner en efficacité et répondre au mieux à vos besoin, PanneauPocket va évoluer : des onglets différents que vous pouvez ou non mettre en favori vous sont maintenant proposés.

Goûter des aînés et colis de fin d'année

Une année perturbée... Mais pas question d'oublier nos aînés.

Le début d'année a été difficile (restriction de déplacement, confinement, interdiction des rassemblements) et comme l'an passé le Conseil Municipal n'a pas pu organiser le repas pour nos aînés...

Nous étions tous déçus car cette rencontre est un temps que nous apprécions beaucoup.

Pour ne pas rester une année encore sans moment convivial partagé, nous avons opté dès que possible pour un goûter-conte début juillet !
Petits gâteaux, crémant et contes ont donc remplacé repas, chansons et danses. Mais la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble étaient au rendez-vous.

Espérons que 2022 sera plus clément et que nous pourrons nous retrouver comme à l'accoutumée en avril !

En décembre les membres du Conseil Municipal et des bénévoles ont rendu visite à nos aînés le désirant et leur ont porté un petit présent. Une nouvelle occasion de partager discussions, souvenirs, anecdotes pour le plus grand plaisir de tous.

Notre conteuse

Horaires de bricolage et jardinage

En application de l'arrêté préfectoral n°99-1667 du 19 avril 1999, les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés par des particuliers : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les professionnels sont quant à eux autorisés à effectuer des travaux, de 7h à 20h, sauf les dimanches et jours fériés, exception faite aux interventions urgentes d'utilité publique qui peuvent, elles, survenir à tout moment.

Zone 30

Au centre bourg une vigilance accrue et un respect de cette limitation est importante du fait de la présence d'enfants, de piétons et de cyclistes...

Gym sénior

Des seniors actifs et sportifs...

Après une année d'interruption, le groupe d'une dizaine de courageux s'est rapidement reconstitué !
A vrai dire autant pour le moment sportif que pour le temps convivial. Et c'est avec énergie et volonté que tout le monde a retrouvé les exercices « cardio», les exercices d'adresse et les exercices d'équilibre sans oublier la séance d'étirement.

Sous la direction de notre monitrice chaque mercredi, hors vacances scolaires, cette sympathique équipe se retrouve à la salle des fêtes de 9h30 à 10h30. Les cours sont organisés par l'EPGV (Education Physique et Gym Volontaire).

Vous avez plus de 60 ans et les jambes vous démangent, vous êtes les bienvenus !

Infos

Antoine Calvier • Conseiller de développement
antoine.calvier@comite-epgv.fr

Comité Départemental du Rhône/Métropole de Lyon de Gymnastique Volontaire
169, avenue Charles De Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune

Entrainement musculaire, articulaire et mémoire

Saint-Julien s'équipe contre le frelon asiatique !

La commune a investi cette année dans des pièges sélectifs à frelons asiatiques. Ils sont actuellement répartis sur la commune.

De par leurs conceptions, ces pièges ne vont retenir que les frelons asiatiques, les frelons européens, trop gros ne peuvent pas rentrer à l'intérieur, les autres insectes plus petits peuvent rentrer et en ressortir.

Une convention a été signée par les services de l'Agglomération de Villefranche-sur-Saône pour l'enlèvement des nids signalés, évitant ainsi une prise en charge par les propriétaires des terrains touchés par la présence de frelons.

Vous pouvez signaler la présence d'un nid sur le site dédié : www.frelonsasiatiques.fr/signalement, ou passer mairie en cas de doutes.

A noter qu'un nid de frelons a été découvert récemment sur la commune et signalé au service compétent de l'agglomération. Les frelons ont rapidement été détruits, le nid vide reste sur place, il se décompose tout seul dans le temps.

Bien vivre ensemble

Sécurité routière

A la campagne les routes sont souvent étroites et la visibilité pas toujours optimale...
Partageons-les en toute sécurité en ajustant notre vitesse !

Comité de fleurissement

Une petite équipe dynamique... Un employé municipal motivé et actif !
Ensemble, nous essayons de rendre le bourg chatoyant et coloré pour le plaisir de tous.

Les étés se suivent et ne se ressemblent pas ; le climat ne correspond pas toujours aux choix de plantations, déterminés avec, pourtant, grande attention dans un souci d'harmonie de couleurs...

Après deux années compliquées, espérons que nous pourrons reprendre début mai le « Troc de plantes », moment convivial d'échanges auquel les enfants de l'école participent avec enthousiasme.
La vente de terreau fin mars est aussi appréciée par de nombreux amateurs de jardin.
Ces deux manifestations sont organisées de façon sympathique conjointement avec l'association culturelle de Saint-Julien.

L'été 2021, nous avions proposé à tous les habitants de « fleurir, décorer, embellir Saint-Julien ».
L'idée était d'inciter à l'échange et à la créativité et de permettre à tous d'admirer de beaux massifs, de superbes potagers...
Il y a eu peu de participants, mais cela a permis au comité de fleurissement accompagné de madame le Maire de partager des moments très agréables et de découvrir de bien beaux jardins.

Aussi avons-nous décidé de reconduire l'expérience en 2022 !!!
Que tous ceux qui le souhaitent, plantent, décorent, embellissent leur petit coin de terre pour leur plaisir et celui des passants, sans aucun esprit de compétition.

Nous essayerons d'organiser des « promenades jardins » à la découverte de vos réalisations...
Précisions au printemps.

En attendant, ayons l'œil sur l'éclosion des nombreux bulbes plantés dans le centre bourg.

La journée de plantation des massifs communaux se prépare

Le comité de fleurissement et madame le Maire

Église de Saint-Julien : histoire des autels

L'église de Saint-Julien possède 2 autels en bois, situés en miroir chacun dans une des chapelles qui se trouvent à gauche et à droite du chœur. Ces 2 autels forment une paire jumelle.

Il y avait, comme dans la plupart des églises, en haut des nefs latérales, l'autel de Joseph d'un côté et l'autel de Marie de l'autre, chacun surmonté d'une statue.
Dans le chœur, se trouvait l'autel de pierres blanches.

Autel de pierres blanches

Lors du Concile Vatican 2 qui s'est terminé en décembre 1965, il est décidé que les prêtres ne fassent plus la messe dos aux paroissiens, mais face à l'assemblée. C'est pourquoi l'autel en pierres blanches du chœur est installé dans une des chapelles latérales, car le tabernacle cachait le prêtre. L'autel en bois de Marie est déplacé (il disparaît pendant quelques années) et remplacé par l'autel du Chœur. C'est probablement à ce moment qu'a été replacée la statue de Marie au-dessus du tabernacle ; à l'origine, elle n'était sûrement pas sur l'autel central. Est-ce celle qui était sur l'autel en bois ? Mystère...

Chaire en bois autel actuel

Dans le chœur est installée la chaire en bois qui a été démontée, sur laquelle on installe une planche. Cette chaire fait office d'autel.

C'est un bel ouvrage de menuiserie ; il montre les symboles des quatre évangélistes et en son centre, il représente Saint-Julien, casqué, en cotte de mailles, à genoux, appuyé sur son bouclier.

Autel Saint Joseph

L'autel de Marie, en bois, a été retrouvé il y a peu à la mairie de Salles-Arbuissonnas. Il a été ramené dans l'église de Saint-Julien.

2021 : L'autel de Marie reprend la route. Il est installé dans la chapelle de la maison paroissiale, de Saint-Etienne des Oullières, pour une durée indéterminée. Avant son retour (définitif ?) à Saint-Julien dans quelques années.

Autel de Marie

AGIVR

Les résidents qui habitaient ce lieu depuis un peu plus de 10 ans, ont déménagé pour rejoindre leur nouvel habitat sur Anse, un habitat davantage en rapport avec leur handicap.

L'association AGIVR mène actuellement la réhabilitation de ses logements présents sur Villefranche pour les mettre aux normes actuelles et offrir des habitats plus en adéquation avec les aspirations des personnes en situation de handicap, qui nous demandent un « chez soi », avoir un appartement.

C'est pourquoi, nous utilisons ce lieu de Saint-Julien pour reloger les personnes, dans l'attente de la fin de tous ces travaux sur leur logement actuel, ce qui va nous mener jusqu'en 2024.

La pendaison de crémaillère a eu lieu le jeudi 30 septembre, en présence des résidents, des professionnels et déjà des premiers voisins ! Nous étions heureux de la présence de Madame le Maire avec toute son équipe. Un premier pas, pour nous, vers notre intégration au sein du village.

Les personnes qui vivent à la résidence Richard Lafont sont très dynamiques, relativement jeunes (la moyenne d'âge est de 35 ans). Le groupe se compose de 4 femmes et 6 hommes.

Les 10 résidents en situation de handicap, sont tous travailleurs en milieu protégé, à temps plein ou à mi-temps, à Villefranche ou à Belleville.

Discussion au cours de la soirée de crémaillère

Ils sont accompagnés par 4 professionnels (3 femmes et 1 homme). Et, l'équipe est complétée par du temps dédié de maîtresse de maison, d'infirmière, et d'agent polyvalent (pour toute petite réparation, entretien des espaces verts).

Avec la cheffe de service (Madame Canitrot), et son équipe, il y a une forte volonté de créer des partenariats dans tous les domaines culturels ou sportifs.

A ce jour, l'un des résidents est allé visiter le musée Claude Bernard, et d'autres ont déjà commencé à repérer de jolis sentiers de randonnée.

Notre arrivée est très récente mais chacun a déjà pris ses marques et nous comptons bien travailler sur des réalisations concrètes pour que notre résidence soit ouverte et tournée vers l'extérieur ! N'hésitez pas à nous contacter pour toute initiative, aide ou soutien (tenir un stand de kermesse, ou de parcours de randonnées, organiser un tournoi de pétanque, etc.).

Résidence Richard Lafont
06 77 10 66 73
richardlafont@agivr.asso.fr

Petit présent d'accueil remis aux résidents au cours de la soirée de crémaillère

Vie Intercommunale

Le RAMI (Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant)

Ce service gratuit est géré par l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône et animé par une éducatrice de jeunes enfants.
Il s'adresse aux assistantes maternelles agrées ou en devenir, aux enfants accueillis ainsi qu'à leurs parents.
Il concerne les communes de Blacé, Saint-Etienne-des-Oullières, Vaux-en-Beaujolais, Le Perréon, Salles-Arbuissonnas et Saint-Julien.

Sa mission concerne :

- les assistantes maternelles : possibilité de participer à des temps collectifs, rompre l'isolement, favoriser les échanges de pratiques, observer les enfants dans un cadre autre que celui connu habituellement et les accompagner dans leurs découvertes, mais aussi leur donner des informations sur le métier, le statut et les accompagner dans les relations avec les parents-employeurs.
- les parents : information sur l'accueil individuel du territoire et mise en relation avec les assistantes maternelles, information et soutien dans le rôle de parents-employeurs (droits, devoirs, contrat de travail...), soutien dans le rôle de parents lors de conférences, d'ateliers et de temps festifs organisés par le relais.
- les enfants : lieux éveil sur chaque commune avec du matériel et des jeux adaptés en présence de leur assistante maternelle, espace de socialisation qui permet la rencontre avec d'autres enfants et adultes, découverte de la vie en collectivité, temps festifs (spectacles...) et ouverture vers l'extérieur (sorties bibliothèque, ludothèque...).

Des artistes ravis et un public conquis au cours du spectacle du 5 juin

Mais le RAMI c'est aussi des permanences administratives ; elles ont lieu les après-midis à Saint-Etienne-des-Oullières, Résidence Terre de vignes, 30 rue du cellier.

Vous pouvez contacter Julie Sanchez pour des renseignements ou pour prendre un rendez-vous.

Julie Sanchez
06 13 75 11 33
j.sanchez@agglo-villefranche.fr

À propos des impôts fonciers...

En 2020, en ce qui concerne l'impôt foncier sur les propriétés bâties, dans la partie détail vous pouviez lire :

	Commune	Syndicat des communes	Inter communalité	**Département**	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2020	**12,62%**	0,302%	1,80%	**11,03%**	0,268%	6,29%	0,153%

En 2021, pour ce même impôt, on lit :

	Commune	Syndicat des communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2021	**23,65%**	1, 52%	1,66%	0,231%	6,19%	0,205%

Ce taux correspond à la somme du taux de la commune (inchangé) et de celui du département de l'année 2020, le département reversant à la commune l'impôt qu'il percevait en compensation de la perte de la taxe d'habitation.

Les brèves du territoire

Actualités, services et évènements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

Des experts de l'Unesco en visite à Saint-Julien

Géopark Beaujolais

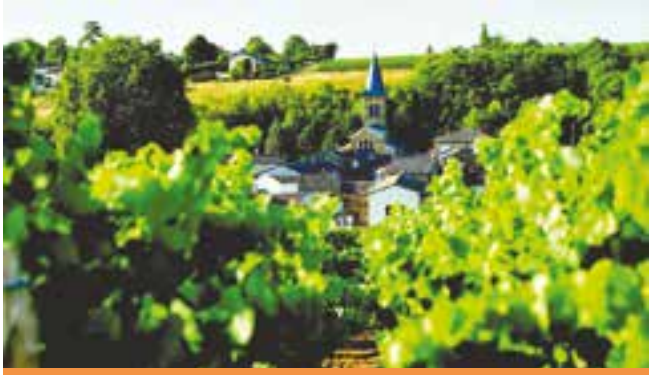

Le village de Saint-Julien vu des vignes - crédit photo © Gaël Fontaine

Du 3 au 7 octobre dernier, le Syndicat Mixte du Beaujolais que préside Pascal Ronzière a reçu deux évaluateurs du réseau des Géoparcs dans le cadre de la reconduction pour 4 années supplémentaires du label «Géoparc mondial UNESCO».

Durant ces quelques jours sur le terrain, les deux experts mandatés par l'UNESCO ont pu rencontrer de nombreux acteurs locaux, associations, offices de tourisme, vignerons, guides, ainsi que les membres fondateurs de l'association « Les Amis du Géoparc Beaujolais » et des élus engagés dans la démarche.

Leur mission d'évaluation leur a permis d'observer sur les différents sites l'ensemble des actions et projets menés dans le cadre du Géoparc depuis la validation du label en 2018. Ils ont été reçus par Nathalie Petrozzi-Bédanian, Maire de Saint-Julien, au musée Claude Bernard. L'occasion pour eux de découvrir les nouveaux outils numérique du musée.

Un projet d'établissement d'accueil du jeune enfant dans le nord du territoire

Mode d'accueil du jeune enfant (0-3 ans)

Afin de proposer une plus grande amplitude d'accueil pendant la période estivale (juillet-août), la Communauté d'Agglomération a proposé aux familles inscrites en crèches d'accueillir leurs enfants une semaine supplémentaire, au mois d'août (qui est habituellement fermé pour toutes les structures) en un lieu unique, La Maison Cachou à Villefranche. Cette expérimentation a été un succès puisque l'équipement était complet toute la semaine.

Il a accueilli 55 enfants habituellement inscrits dans d'autres structures de la Communauté d'Agglomération.

Sa reconduite l'été prochain est déjà à l'étude, avec le souhait d'ouvrir plus longtemps.

Comme annoncé dans son plan de mandat, la Communauté d'Agglomération souhaite à présent renforcer l'offre d'accueil et de garde en créant un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant dans le nord du territoire. Un groupe de travail composé notamment des maires des communes de Blacé, Saint-Étienne-des-Oullières, Le Perréon, Salles-Arbuissonnas, Vaux-en-Beaujolais, Saint-Julien et Lacenas travaille actuellement sur ce projet de nouvel équipement pour répondre aux besoins d'accueil collectif des habitants de ces communes. Un premier rendu est attendu au 1er trimestre 2022.

En parallèle, une réflexion est en cours concernant l'extension du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant (RAMI) aux communes qui ne bénéficient pas de ce service :
Ouvert en 2019, le RAMI est un service gratuit qui propose des temps collectifs d'activités pour les enfants et leurs assistant(e)s maternel(le)s. C'est également un service d'informations et d'échanges pour les familles et les professionnels de la petite enfance. L'objectif de la Communauté d'Agglomération est une mise en service à partir de septembre 2022.

Afin d'alimenter les réflexions autour de ces projets, la Communauté d'Agglomération a lancé à l'automne 2021 une enquête auprès de toutes les familles du territoire.

Objectifs : mieux connaître leurs pratiques et leurs besoins en matière de modes de garde, de temps de déplacements, d'amplitudes horaires, etc.

1er février 2022 : lancement de la simplification des consignes de tri

Préserver notre environnement

À partir du 1er février 2022 :

Finies les hésitations et erreurs en matière de tri. Les consignes évoluent et le geste se simplifie ! Tous les emballages (hors verre) devront être jetés directement dans le sac jaune :

- papiers,
- emballages en plastique, en cartonnette ou en métal,
- petits emballages métalliques (plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.).

Il n'y aura plus d'exception.

En revanche, les objets en plastique continueront d'être jetés dans la poubelle des déchets ménagers, ou à la déchèterie selon leur taille. De même, les cartons marrons qui gênent les centres de tri s'ils sont jetés dans le bac jaune continueront d'être apportés en déchèterie.

Cette simplification des consignes va permettre de recycler davantage et de réduire considérablement les ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer afin de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de dioxyde de carbone…

En attendant le 1er février 2022, les consignes de tri restent les mêmes.

Sytraival
04 74 68 82 59

De nouveaux outils numériques au musée Claude Bernard

Culture et innovation

En octobre dernier, le musée communautaire Claude Bernard, a présenté ses nouvelles installations numériques, en présence des enfants de l'école de Saint-Julien promus « guide d'un jour » pour leur plus grand plaisir !

Casques immersifs, laboratoire 3D, hologramme, borne tactile et application mobile n'ont plus de secret pour les élèves qui ont pu manipuler à loisirs les outils. Mieux encore, ils ont initié les adultes à leur utilisation.

Nathalie Petrozzi-Bédanian, Maire de Saint-Julien, s'exerce sous l'oeil attentif d'une élève de l'école.

Musée Claude Bernard

L'expérience digitale mise à l'honneur

Le musée communautaire Claude Bernard a réouvert ses portes au public le 9 juin dernier après une période de fermeture de plusieurs mois liée au contexte sanitaire. C'est avec enthousiasme que toute l'équipe du musée a renoué avec son public scolaires, familles, touristes et groupes, qui ont répondu présent dès la réouverture.

Un lieu vivant et innovant

La saison a été ponctuée d'ateliers plein-air, de visites guidées, et autres expériences scientifiques étonnantes. A deux reprises, le musée a mis en place des partenariats avec l'école de Saint-Julien : d'abord au printemps avec la création d'un syrphe géant (classe de Mme Loyer), puis à l'automne avec la visite et la mise en valeur des nouveaux outils numériques (classe de M. Barnier).

Présentation des nouveaux outils du musée par les élèves de l'école Claude Bernard

Grâce au soutien sans faille des Amis du musée Claude Bernard et de l'Association Claude Bernard, le musée s'étoffe et devient plus que jamais un établissement culturel incontournable de notre territoire. De nouveaux partenariats ont vu le jour avec l'association culturelle de Saint-Julien avec laquelle le musée a organisé les journées du patrimoine de pays et des moulins et une géoconférence passionnante sur la géologie de Saint-Julien et de Blacé.

Un musée moderne 2.0

Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'Agglomération, et les élus du Conseil Communautaire souhaitaient également mettre l'accent sur les nouvelles technologies pour attirer de nouveaux publics et donner l'envie et la curiosité aux plus jeunes de s'intéresser aux sciences.

L'entreprise Mordicus studio a été choisie pour accompagner le personnel du musée dans le choix des outils et leurs usages. Des ateliers et des rencontres avec les membres de l'association Claude Bernard, les Amis du musée et les usagers ont permis de définir les besoins, les attentes et les moyens alloués au projet. Proposé dans le cadre du plan « Ambition Région », le projet a été subventionné par la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 50 000 € (sur les 110 000 € budgétés au total).

Samedi 2 octobre, des enfants de la classe de CM1-CM2 de l'école de Saint-Julien ont initié les adultes présents, madame la Maire, membres du conseil municipal, représentants officiels de l'Agglo et bien sûr parents, aux nouvelles installations numériques du musée.

Une approche ludique et passionnante

Les visiteurs peuvent désormais profiter de ces nouvelles installations et plonger à l'intérieur du corps humain grâce aux casques à réalité virtuelle. Au gré de leurs parcours, ils découvrent ensuite la borne holographique qui apporte une touche de poésie à la découverte de la fermentation alcoolique.

Avec la technologie du laboratoire 3D détectant les mouvements des doigts, les enfants comme les adultes reproduisent à la manière d'un scientifique les expériences menées par Claude Bernard sur le système nerveux.

Pour les curieux qui continuent de se poser mille questions sur le fonctionnement du corps humain, une borne tactile et des capsules vidéos (réalisées par le réseau Canopé) leur permettent d'approfondir leurs connaissances.

Enfin grâce à l'application sur smartphone « sacré Claude Bernard ! », les visiteurs peuvent découvrir le musée suivant 3 niveaux (enfant, adulte ou un niveau approfondi) et profiter d'un contenu encore plus interactif tout au long de leur visite.

Informations pratiques

Le musée Claude Bernard est ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermeture annuelle du 31 octobre 2021 au 1er avril 2022.
Entrée gratuite le 1er dimanche du mois
Visite de la maison natale uniquement sur réservation

414, route du musée, 69640 Saint-Julien
04 74 67 51 44
musee.claudebernard@agglo-villefranche.fr
www.agglo-villefranche.fr/musee-claude-bernard.html

Marathon du Beaujolais 2021 !

MARATHON INTERNATIONAL du Beaujolais

Bénévoles

Les coureurs du semi-marathon du Beaujolais ont à nouveau emprunté les routes de Saint-Julien cette année. Une joyeuse équipe de bénévoles s'est occupée de la sécurité des coureurs dans le secteur du musée Claude Bernard.

De nombreux Grenouillards ont participé aux différentes courses proposées ce samedi 20 novembre 2021 que ce soit sur le Marathon (42.195 km), le Semi-Marathon (21 km), le 13 km, la Familly Marathon et même le nouvel évènement de la Rando Pour Elles. Lors de cette randonnée, 10 € par inscription étaient reversés à l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche et dans les centres du Beaujolais au profit de la lutte contre les cancers féminins.

Participants à la Rando Pour Elles

Droits et Devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Les rivières du Beaujolais ne sont pas domaniales, le lit des cours d'eau appartient donc aux propriétaires riverains. Chaque propriétaire a des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis de la rivière et de ses berges.

Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve (végétation)

Le fond du lit appartient au propriétaire de la berge concernée, jusqu'au milieu du cours d'eau. Le curage est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône).
Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation (en évitant une coupe à blanc), retirer les débris et embâcles entravant la libre circulation des eaux.

Pour des raisons d'intérêt général, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Le riverain est alors tenu de laisser passer sur les bords de son terrain les agents en charge de cet entretien. Pour autant les propriétaires ne sont pas déchargés de leurs responsabilités et obligations !

Important : les travaux engagés en rivière peuvent être soumis, selon leur nature (ce n'est pas le cas de l'entretien de la végétation), à une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès des services de l'Etat compétents en matière de police de l'eau. Pour éviter des sanctions, il convient donc au préalable de toute action, de se renseigner auprès de la DDT du Rhône, service Eau et Nature.

Respect du débit réservé

L'exercice du droit d'usage de l'eau - arrosage du jardin, abreuvement des animaux - ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé (débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces) doit être respecté.

Attention ! Des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau (arrêtés sécheresse) sont très régulièrement prescrits sur notre territoire, surtout en période estivale. Ils imposent souvent l'arrêt des prélèvements dans la rivière.

Gestion des déchets verts du jardin

Il est strictement interdit de stocker des déchets verts du jardin en bordure du cours d'eau. Emportés lors de crues, les déchets verts peuvent rapidement former des mini barrages et provoquer des inondations. Ils altèrent également la qualité des eaux des rivières.

Et les zones humides ?

Les zones humides sont des milieux aquatiques fragiles (prairies, serves, étangs...) qui rendent de nombreux services à la collectivité. Elles régulent les apports d'eau, épurent sa qualité et favorisent la biodiversité.
Il est important de les préserver et de les restaurer. Le Code de l'Environnement impose une réglementation stricte pour tous travaux qui pourraient les impacter. Par exemple les drainages, remblais, piétinements.

Renseignez-vous auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône, service Eau et Nature).

Vous avez des questions ? Contactez le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais.

Informations pratiques

contact@smrb-beaujolais.fr • 04 74 06 41 31

Vivre en Beaujolais

Notre vignoble représente 15 000 hectares sur notre territoire allant du sud Mâconnais aux portes de Lyon.

Vous êtes habitant d'une commune du Beaujolais, vous avez été attiré entre autres par ces magnifiques paysages. En effet, la vigne s'adapte aux terrains plats comme en coteaux, elle permet de bénéficier des paysages multicolores qui changent à chaque saison. Nous comptons 2500 domaines viticoles beaujolais générant plus de 5000 emplois qui travaillent à l'année sur les exploitations. L'activité viticole ne s'arrête pas là, elle fait également travailler les coopératives, les maisons de vins, les entreprises de machinisme viticole, les fournisseurs de matériel, les laboratoires d'analyse, les imprimeurs, les embouteilleurs, les comptables et des entreprises de service...
Ces métiers sont implantés en Beaujolais et génèrent ainsi des emplois spécifiques.

Le vin est ensuite vendu de différentes façons : vente au caveau, vente en coopérative, vente en maison de vins, restaurants, bars, cavistes... qui génèrent aussi des emplois locaux.
Enfin le Beaujolais possède un atout touristique avec ses paysages, sa géologie avec le label Géo Park, ses activités de dégustation, ses activités de plein air et aussi ses évènements (marathon du Beaujolais, Sarmentelles...)
Cela génère chaque saison beaucoup de passages permettant de faire travailler des hébergeurs, restaurateurs...
Difficile de quantifier le nombre total d'emplois générés par l'activité viticole. Une chose est sûre, les vins du Beaujolais sont un réel atout économique et touristique de notre territoire.
La vigne est un végétal qui nécessite d'être protégé, elle possède de nombreux ennemis préjudiciables à la future récolte. Chaque année au printemps, les viticulteurs en BIO comme en conventionnel luttent contre les différentes maladies et ravageurs de la vigne. Souvent cette période suscite des questions. Voici quelques réponses.

Pourquoi je protège ma vigne ?

Quelle que soit notre façon de travailler, (bio, biodynamie, raisonnée, HVE3 etc.) nous devons, sous notre climat, protéger nos vignes contre principalement deux champignons, le mildiou et l'oïdium et assurer une récolte suffisante et de qualité

Quelles sont les périodes ?

En fonction de la météo, et de la pression maladie, je peux traiter mes vignes entre avril et juillet contre les risques sanitaires.

Que faire quand je pulvérise a proximité de votre maison ?

A ce moment-là, et par précaution, nous vous conseillons de ne pas rester à proximité et de fermer vos fenêtres.

Pourquoi m'entendez-vous travailler souvent tôt le matin ou en fin de journée

Ce n'est pas pour vous embêter. Pulvériser tôt le matin ou quelquefois en fin de journée est plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent et il ne fait pas trop chaud. Cela permet de réduire les doses.

Comment je fais pour traiter comme il faut ?

Je suis une formation spécifique. A son issue, j'obtiens un permis de traiter, le Certiphyto, certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture.
Mon matériel de pulvérisation, quant à lui, est contrôlé régulièrement, comme une voiture, afin qu'il n'y ait pas de déperdition de produits inutile. Enfin pour connaître la pression des maladies, j'ai accès à un bulletin hebdomadaire sur la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2020)

Protéger la vigne est nécessaire. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

Plus d'informations sur le métier de viticulteur, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Droits et devoirs

Contrairement à d'autres activités économiques, les vignes sont à ciel ouvert. Cela ne signifie pas que c'est un domaine public. En effet, les vignes et certaines fois les chemins de vignes sont des propriétés privées. Ne l'oubliez pas lors de vos marches ou autres activités extérieures. Restez donc à proximité car des engins viticoles peuvent être en train de travailler dedans. Ne laissez pas vos animaux de compagnie sans être attachés et ne laissez pas de déchets (mégots...). On compte sur vous.

ODG Beaujolais et Beaujolais Villages
210 Boulevard Victor Vermorel
69400 Villefranche sur Saône

Vie Économique

Gîtes et chambres d'hôtes

Château de Jonchy I Gîte Des Garets Carole et Thierry contact@chateaudujonchy.com	1195, route des Vignes	04 74 67 53 36 09 74 44 90 96 (Fax)
Château de Colombier I Chambres d'hôtes Lechère Jean (avril à octobre)	291, route du Colombier	06 66 02 54 58
Château d'Espagne Verdière Antoine chateaudespagne@gmail.com	301, route de Riberolles	06 89 79 48 89
Couette et potiron I Chambres et table d'hôtes Perraud Michèle gasbaya@yahoo.fr	1831, route du Beaujolais	04 74 02 81 42 07 61 43 91 98
Domaine du Mont Verrier I Chambres d'hôtes Legrand Gérard domainemontverrier@free.fr	434, route de Plantigny	04 74 67 42 84 06 48 16 85 32
Domaine du Lakey I Gîte Fargeot Isabelle	373, allée des Ecureuils	06 45 63 46 34
Le vieux pont I Chambres d'hôtes Collinot Jean-René	55, route des Vignes	06 12 49 66 52
Les chambres de Kate I Chambres d'hôtes Friess François	1032, route des Vignes	06 08 77 01 82
Les Plaisances I Chambres et table d'hôtes Bouchacourd Anna et Daniel bouchacourd.daniel@neuf.fr	106, rue du Lavoir	04 74 60 52 81 06 76 44 06 33
Mivoines I Chambres d'hôtes Vallon-Hugueny Claire	282, montée de la Poste	06 28 74 18 91

Les viticulteurs en vente directe

Aubry Michel	377, rue du Cep	04 74 60 55 80
Bouchacourd Daniel	106, rue du Lavoir	04 74 60 52 81
Benier Xavier	438, chemin des Côtes	04 74 67 55 56
Cave Coopérative Beaujolaise	45, rue du Cep	04 74 67 57 46
Coudurier Bernard	110, chemin des Eglantiers	04 74 60 51 02
Domaine De Montverrier – Legrand Gérard	434, route de Plantigny	04 74 67 42 84
Sarl Les Duperray	« Bel Air » - Blacé	04 74 67 53 24
GFA Château Du Germain – Dominique Peiron	301, chemin des Côtes	06 82 07 31 65
Gobet Laurent	25, chemin de la Roche	04 74 60 52 24
Les Amis du Musée Claude Bernard	414, route du Musée	04 74 67 51 44
Mathon Julien	87, chemin de la Roche	04 74 67 52 76
SCEA Les Grandes Terres - Roche De La Rigodiere Eric	431, chemin de la Croix Marpaud	04 74 67 55 81 (Tél. et Fax)
Trichard Thierry	7, route de Colombier	04 74 60 51 11

Artisans

Atelier de restauration de tableaux Bigatin Marine	268, chemin des Clos	06 18 65 87 08
Boulanger, pâtissier, journal le Progrès et Le Patriote, point vert Les 3 Petits Bannetons Thomas Cédric et Astrid	2083, route du Beaujolais	04 74 67 57 12
Carrelage Dahoui Allan	155, route des vignes	
Carrelage, dallage Piguet Gérald	260, chemin de La Tour	04 74 62 24 55
Charpente, couverture, zinguerie Dufour Joël	2347, route du Beaujolais	04 74 60 55 69
Chauffage, sanitaires, énergies renouvelables, climatisation Entreprise Désigaud-Baeza Désigaud Benjamin	Impasse des Vignes	06 63 55 96 59
Coiffure hommes, femmes Inven'tifs Morateur Agnès	2048, route du Beaujolais	04 74 68 14 66
Commerce multiservices Fayolle Solène	2059, route du Beaujolais	07 76 08 98 09
Débosselage Seb débosselage Fayard Sébastien	5, route des Vignes	06 01 71 19 11
Décoration Cé-Déco Goullet Cécile	865, route de la Croix du Bois	06 66 99 32 07
Dépôt, vente et entretien de bateaux / vente pièces et accessoires Berney Loisirs	2349, route du Beaujolais	06 75 20 13 99
Design de patrons de couture, mode et vêtements à créer soi-même Ivanne.s	Route du Beaujolais	www.ivanne-s.fr
Electricité générale Berney Yves	332, chemin de la Tour	04 74 68 08 02
Electricité générale Dufour Anthony	706, route du Chambély	06 33 03 65 95
Electricité, éclairage extérieur, bassin, piscine Aqualight Rivas Pierre	2472, route du Beaujolais	04 74 07 06 94
Electromécanique Momet Vincent	814, route de la Croix du Bois	04 74 67 58 61
Formation Guillarme Christian	120, montée des Cerisiers	04 74 67 52 06
Formations financières Pairformens	25, montée des Cerisiers	04 74 62 24 55
Julienoise de ramonage Fromont Sylvain	319, rue du petit Chatenay	06 50 27 66 11
Mécanique, carrosserie, peinture, vente véhicules neuf et occasion Inov'auto	304, route du Beaujolais	04 74 62 18 93
Menuiserie Rabilloud Thierry	32, rue du Grenouillard	04 74 60 55 27
Paysagiste, entretien espaces verts, élagage, travail de la vigne Geoffray Yoann	70, route des vignes	07 71 23 86 10
Photographe Alonso Christophe	1, voie du Tacot www.christophe-alonso.fr	06 79 96 85 26
Photographes Cast Frédéric / Cast Lucy	www.frederic-cast.com Facebook : lucy.cast.photographe	06 23 85 77 05
Plomberie, chauffage, climatisation et sanitaire Mallet Johan	johan69400@outlook.fr	04 74 67 58 51
Restaurant Bar Le Grenouillard Gilet Marjolaine et Chapuis Jean-Marc	2047, route du Beaujolais	06 62 99 83 70
Sté de Consulting, Expert en Achats et Commerce Lid Laborde Christian	146, route du musée	06 09 17 34 18
Terrassement, VRD, assainissement, sondage géotechnique Deville Arnaud	4093, route de Longsard	07 67 80 76 20
Vitrerie, miroiterie Lafond Jean Paul	4131, route de Longsard	04 74 62 02 02

Vie Associative

Association Claude Bernard

Au moment où nous écrivons ces lignes, à la mi-octobre 2021, l'Association Claude Bernard (ACB) est en train de vivre une deuxième naissance grâce à la régression de l'épidémie COVID 19 qui nous permet enfin d'avoir des projets d'avenir. Après 18 mois d'interruption, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir un large public les 24 septembre et 15 octobre aux « conférences du vendredi au musée ». Ces conférences mensuelles sont maintenant à nouveau programmées jusqu'en juin 2022 (voir le programme sur notre site). L'entrée est gratuite pour les adhérents de l'ACB (5 € pour les non-adhérents).

Conférences 15 octobre : «Maladie infectieuse et réanimation / le masque dans tous ses états»

Néanmoins, l'Association, maintenant forte de 160 adhérents, est loin d'être restée inactive pendant cette mise sous cloche. Nous avons multiplié des échanges internes par mails et par visioconférences. Les N° 3 et 4 du Journal de l'ACB consacrés respectivement à Paul Bert et au musée Claude Bernard ont été édités ; ils ont été distribués par courriel à plus de 800 adresses et en version papier chez les commerçants et dans toutes les boites à lettres du village.

Nous avons continué à apporter nos conseils scientifiques au musée dans la réalisation de son projet numérique. En particulier, nous avons effectué des recherches historiques pour proposer et concevoir des présentations où le visiteur reproduit, virtuellement, des expériences faites par Claude Bernard.

Un moment d'émotion a été la mise à l'honneur par l'ACB de Madame Andrée Matray. En 1965, quand Charles Mérieux a ouvert le musée dans la maison de maître, il lui avait dit « Vous devez choisir entre les vaches ou le musée ». Elle a choisi de vendre les vaches et de s'occuper du musée, et ça a duré 30 ans. Aujourd'hui elle dit « Ah ! Qu'est-ce que j'ai été heureuse au musée. Les gens ne connaissent pas assez Claude Bernard ! ». Elle a transmis sa passion à sa belle-fille, Michèle, qui a pris sa suite pendant 9 ans. De plus, son fils Jean-Claude a assuré l'entretien du parc et des alentours de la maison natale pendant plus de 30 ans, liant ainsi encore plus fortement la famille Matray au musée.

Madame Matray mise à l'honneur par l'ACB

Enfin, en collaboration avec le Service Audiovisuel de l'Université de Lyon, nous avons réalisé un film d'animation qui illustre une notion fondamentale en médecine et en physiologie : la constance des caractéristiques physiques et chimiques du sang découverte par Claude Bernard. C'est cette constance, appelée homéostasie, qui permet de dire si nos analyses sanguines sont normales ou non. Dans ce film, nous expliquons cette notion et les mécanismes qui l'assurent en prenant l'exemple de la glycémie. Pour le voir, il suffit d'utiliser le lien : https://youtu.be/WgfPvsUSilM. Bon film !

Nous invitons tous les habitants de Saint-Julien à soutenir nos actions en adhérant à l'Association Claude Bernard.

René Habert • Président
r.habert@orange.fr
www.association-claudebernard.fr

Association culturelle

Après une année de reports et/ou d'annulations, c'est en juin que nous avons repris progressivement le début de nos activités 2021...

- Au début du mois, la soirée théâtre « Drôles de dames » avec une remarquable participation du public (72 personnes), malgré les mesures sanitaires... Nous tenons à remercier vivement les personnes présentes.

Carole Genetier et Brigitte Louisgrand

- A la fin du mois, nous avons participé aux JPPM (Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins) en partenariat avec l'Agglomération de Villefranche et le musée Claude Bernard. Le thème était l'arbre. Nous en avons profité pour faire visiter le centre du village, et faire une animation et des jeux dans le parc du musée. Nous avons reçu de nombreux visiteurs, grands et petits, juliennois ou non, intéressés par les démonstrations d'outils et machines. Les enfants ont été très surpris de voir et d'essayer la scie alternative à pédale qui date d'avant les années 1900 !

Participants au jeu (JPPM)

Une maman essaie la scie alternative (JPPM)

Préparation expo outils (JPPM)

- Du 12 au 16 juillet, un stage théâtre / cinéma, encadré par Isabelle Paquet-Rosier (professeur de théâtre) et Sophie Bonnin (réalisatrice professionnelle) a été proposé aux enfants de Saint-Julien et des villages environnants. La semaine de stage a initié les enfants aux secrets du tournage de film de fiction. Chaque enfant a pu selon ses envies, apprendre à cadrer avec une caméra, donner vie à un personnage avec son corps ou des accessoires, créer un décor avec du matériel.

- Le groupe de patoisants a repris ses rencontres à raison d'une par mois avec les mesures sanitaires en vigueur. Deux nouveaux sont venus se joindre à nous, nous en sommes ravis !

- Le 8 octobre, s'est déroulé en 3 temps dans les locaux du musée un géo événement (en partenariat avec la mairie et le musée) : une exposition sur les fleurs qui poussent sur les différents types de sols de Saint-Julien, puis une conférence par Bruno Rousselle sur la géologie Saint-Julien/Blacé, suivie pour terminer d'une dégustation des différents vins de nos producteurs juliennois, illustration des diversités de notre territoire. Cette soirée fut un succès, nous avons compté 61 personnes, capacité maximum de la salle !

L'Assemblée Générale 2021, n'a eu lieu qu'au mois de juillet, avec peu de participants donc moins de cotisants...

Nos projets pour 2022, car il faut avoir des projets, malgré l'incertitude de la pandémie :
- 4 mars : soirée cinéma
- 7 mai : troc de plantes
- en octobre une première sortie découverte de nos hameaux

A vous tous nous souhaitons de belles fêtes et nous vous donnons rendez-vous en 2022, pour une année riche en événements.

Michèle Roubaud • Présidente
assoculturelle.saint-julien@gmail.com

Agenda
Assemblée Générale de l'Association
28 janvier 2022

Association des familles de BSJSA

Cette année l'association des familles a proposé pour plus d'une centaine d'adhérents différentes activités :

- De la gym senior : avec notre partenaire EPGV sur les communes de Blacé, Saint-Julien et Salles Arbuissonnas,
- Des ateliers d'astronomie,
- Une journée ado lors des vacances scolaires,
- L'accueil des mercredis matin de 7h30 à 13h,
- Le centre de loisirs ouvert de 7h30 à 18h la première semaine des petites vacances scolaires, 4 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Les vacances de février avaient pour thème « les troubadours », avec un spectacle autour de la musique. Pour les vacances d'avril, le centre a été fermé suite à la décision gouvernementale liée au Covid.

Cet été, nous avons dû revoir l'organisation après l'incendie de la salle des fêtes, les communes partenaires nous ont prêté des locaux pour pouvoir assurer l'accueil des enfants. Le centre de loisirs a accueilli une cinquantaine d'enfants, encadrés par une équipe d'animation dynamique.

En juillet, sur le thème « Nature et Légendes » les enfants ont bénéficié de plusieurs sorties à la journée : le lac de Anse, la Chèvrerie de Claveisolles, le Nautile et le Bois des lutins.

Sortie au lac d'Anse

Sortie bois des lutins

Nous avons également proposé une semaine de camp au plan d'eau de Cormoranche du 19 au 23 juillet pour 24 enfants de 8 à 14 ans. Ces camps ont remporté un vif succès et nous espérons retrouver ces enfants l'été prochain.

En août, sur le thème « Tous en scène », les enfants ont participé à une chasse au trésor et ont préparé plusieurs spectacles. Les pompiers de la caserne de Blacé ont accueilli à bras ouverts les enfants pour des démonstrations de lance à incendie. Merci à eux pour la magie offerte à nos bambins.

Avec les pompiers

L'équipe de bénévoles a œuvré depuis le mois d'avril pour pouvoir proposer aux familles un accueil les mercredis en journée complète. Grâce à la création de la salle de motricité de l'école maternelle que la mairie nous met à disposition, nous proposons depuis le 8 septembre un accueil de 7h30 à 18h. Cette ouverture répond aux besoins des familles du secteur, nous sommes passés de 14 à 43 enfants inscrits.

Néanmoins, l'équipe se trouve en difficulté pour faire fonctionner le centre et a été contrainte de fermer le centre de loisirs pour les vacances d'octobre.
A ce jour, l'association est composée d'un bureau comprenant : une présidente, une vice-présidente, une trésorière et un secrétaire. Quelques membres actifs se joignent à cette équipe pour apporter leur aide et leur soutien dans la gestion des missions qui sont confiées à l'association. Nous sommes encore trop peu pour soutenir nos familles et sommes ouverts au partage, à l'écoute et la convivialité. Nous vous invitons à venir nombreux pour continuer à faire vivre longtemps cette association.

Céline Plataret • Présidente
Lise Fioravanti • Vice-Présidente
06 33 34 35 10
assocfamilles.bsjsa@orange.fr
FB : Association Des Familles Blace St Julien Salles-Arbuissonnas

Univers Des Jeunes

Crise de la Covid19 oblige, les années se succèdent avec leurs lots de désagréments que l'on pourrait presque qualifier d'habituels !

Néanmoins durant ces périodes d'incertitudes en tout genre, votre association Univers Des Jeunes vous propose toujours un choix varié d'activités culturelles et sportives ayant toutes le même but : le soin de votre corps et de votre esprit tout en favorisant l'échange entre adhérents (et intervenants) ce qui vous procure depuis maintenant près de 60 ans de beaux instants de convivialité.

Exposition 2020 photos anciennes retravaillées du photo-club de l'UDJ

Malgré les incertitudes qui demeurent encore néanmoins, l'UDJ a entrepris la saison dernière une campagne de remboursement partiel de cours qui n'ont pas été effectués suite aux désagréments cités plus haut. Nous avons aussi fait participer nos adhérents qui le voulaient bien à un effort d'abandon de remboursement, grâce à sa position d'association déclarée d'intérêt général, que nous mesurons à sa juste valeur.

Tous nos adhérents ont donc « joué le jeu » et ont apprécié ces 2 possibilités afin que nos activités restent pérennes et que l'UDJ continue son travail d'éducation populaire si chère à notre pays et qui en fait une partie de sa richesse. Que vous en soyez tous remerciés même si cette fragilité qui caractérise encore tout notre pays se fait encore ressentir à notre petit niveau puisque quelques activités en font malheureusement les frais.

Tout ceci a constitué un formidable surcroît de travail, vous vous en doutez, qu'il a fallu absorber tant bien que mal sachant que notre conseil d'administration est vieillissant bien que formidablement actif ! Heureusement que l'UDJ s'est mis à la page en s'équipant d'un site internet où vous pouvez à tout moment trouver nos informations, vous inscrire et même payer en ligne. Ce site nous permet ainsi qu'à nos intervenants de vérifier les pass sanitaires tout comme depuis bien longtemps les certificats médicaux de non contre-indication.

Néanmoins, malgré ce formidable outil, voilà plusieurs années que nous sollicitons de l'aide auprès de nos adhérents et je reformule cette demande car votre association reste toujours en danger de par le faible nombre de membres au sein de son Conseil d'Administration même s'il y règne toujours, et fort heureusement, une bonne entente. N'oublions pas de joindre à nos efforts ceux des mairies de Blacé, Salles-Arbuissonnas et Saint-Julien dont le soutien sans faille nous est toujours indispensable !

Si vous vous sentez la fibre associative et désireux de consacrer un peu de votre temps selon vos disponibilités et capacités d'aide, nous vous remercions alors de venir grossir nos rangs avec plaisir !

Alain Devernois • Président
www.universdesjeunes-udj69.fr

La Classe en 1, envers et contre tout...

2021 restera une année atypique pour tous et particulièrement pour les conscrits de la classe en 1. En effet, le 3e week-end de février n'aura pas vu déferler ses vagues de conscrits, comme le veut la tradition. Qu'à cela ne tienne, loin de nous laisser abattre, nous avons voulu faire un peu comme si... Nous avons donc décoré le village avec nos « 1 » multicolores, nos gibus, rubans, et autres décorations, puis nous nous sommes retrouvés pour un moment partagé le dimanche 21, c'était bon pour le moral de tous !!!

La situation sanitaire s'améliorant à la rentrée, nous avons finalement eu l'autorisation d'organiser notre fête le week-end du 15 au 17 octobre. Nous nous sommes donc lancés dans les préparatifs avec bonheur et détermination.

Les réjouissances ont débuté par l'accueil de nos 10 ans à la salle des fêtes, le samedi 9 octobre. Ceux-ci étaient trop heureux de recevoir leurs gibus et cocarde, d'apprendre leurs chansons, de s'entraîner à faire la vague... Ce bel après-midi fut suivi de la traditionnelle soirée de remise des cocardes, un beau moment de retrouvailles, de convivialité.

Puis le vendredi 15, ce fut la retraite aux flambeaux, qui a lancé le début des festivités du week-end. La classe en 0 a ouvert le défilé, suivie de la Batucada Gang'ouf, qui a enflammé la rue avec ses rythmes dynamiques. La Classe en 1, qui arrivait ensuite, avait réservé une surprise... En effet le 1er passage des conscrits marquait l'ouverture des Jeux Olympiques, thème choisi par la classe, et s'est fait en sobriété, chacun portant une tenue aux couleurs de sa décade, avec un porte-drapeau et les flambeaux pour allumer la flamme olympique. Puis au détour du dernier virage, tous les conscrits sont partis retrouver les 3 chars, cachés jusque-là, se sont changés rapidement en sportifs avant de poursuivre le défilé. Ainsi, boxeurs, gymnastes, handballeurs, judokas et nombreux autres sportifs sont ainsi apparus, accompagnés du groupe « 1DOCHINE » qui clôturait les JO, devant les spectateurs surpris et ravis de cette petite feinte. Après avoir « brûlé » la 0, nous nous sommes tous retrouvés pour une belle soirée.

Combat de boxe sur le ring des 19-20 et 30 ans

Défilé d'ouverture des JO de la 1

Le dimanche 17, sous un magnifique soleil, les conscrits ont enfin pu vaguer, comme ils en rêvaient depuis des mois, avec notre doyen, René Rampon qui a ému l'assistance, en défilant et vaguant gaiement parmi nous.

Nous étions accompagnés par la fanfare de Quincié, qui a ensuite animé le vin d'honneur. Puis nous nous sommes dirigés vers la salle des fêtes pour un banquet haut en couleur et très festif où toute l'équipe de Bertrand B. et Fils nous a régalés avec des mets délicieux.

Après quelques heures de repos, nous nous sommes retrouvés le lundi, au restaurant Les Platanes à Chenas, pour le traditionnel retinton.

Du dire de tous, ce fut vraiment une très belle fête !!
Nous souhaitons d'ailleurs remercier très sincèrement la Classe en 2, qui a œuvré tout le week-end et sans qui rien n'aurait été possible. Merci également au Club de l'Amitié pour la réalisation des fleurs qui ont décoré notre village et à la municipalité pour leur aide dans l'organisation de notre fête.

Les 60 ans défilent avec entrain

Notre doyen qui fait la vague

Corinne Montanteme • Présidente
classeen1.saintjulien@gmail.com

Agenda
Assemblée Générale de l'Association
21 janvier 2022

La Classe en 2

Nous sommes un groupe intergénérationnel toujours ravi de se retrouver ! Tous les ans nous organisons une vente de jambon à la broche au mois de juillet et nous nous réunissons lors de sorties annuelles. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouvelles recrues, notre mot d'ordre est la convivialité !
L'année 2022 approche : c'est à notre tour de faire nos conscrits ! La fête aura lieu du vendredi 18 au dimanche 20 février 2022 !

Alors si vous êtes né une année en 2 et si vous avez envie de participer à la fête, contactez-nous ! Si vous n'êtes pas né une année en 2, nous serons ravis de vous voir durant nos conscrits et de vous retrouver aux vins d'honneur !

Hervé Benay • Président
06 51 84 30 09
classeen2saintjulien@yahoo.com

Agenda
Conscrits
Du vendredi 18 au dimanche 20 février 2022

La Classe en 5 est de retour !

Nous sommes heureux et fiers de vous annoncer la nouvelle organisation de notre classe.
Encore plus forte que jamais grâce à notre belle bande de conscrits très motivés et très dynamiques.

Afin de se retrouver tous ensemble, on vous propose que vous vous dénonciez par mail ou via Facebook page réservée aux membres de la classe en 5.

Notez bien : la classe en 5 organise son premier évènement le 02 avril 2022.

Nouveau bureau de la 5

Agenda
Vente à emporter ou sur place & soirée dansante
Samedi 2 avril 2022 ▪ Salle des fêtes de Saint-Julien
(Selon les conditions sanitaires en vigueur)

Marie-Sihem Berne • Présidente
Axelle Bertinet • Secrétaire
Stanislas Motrontchik • Trésorier
classeen5saintju@gmail.com
Fb : facebook.com/classe5.saintjulien

La Classe en 7

L'année 2021 aura encore été une année en pointillés pour la vie de notre association et la réalisation de nos diverses manifestations. Notre AG et notre sortie vélo n'ont pu avoir lieu. Cependant, nous avons eu plaisir à nous retrouver à notre pique-nique au Col de Saint-Bonnet avec la classe en 8 fin août ainsi qu'à notre jambon au foin entre conscrits début septembre.

Si vous êtes nouveaux arrivants et de la classe en 7, et que vous souhaitez participer à la vie du village, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre amicale.

Jambon au foin

Agenda

Assemblée Générale de l'Association
9 janvier 2022

Yves Berney • Président
06 07 76 35 48

Pique-nique au col de Saint-Bonnet

La Classe en 8

Quel bonheur d'avoir eu la possibilité de se retrouver lors de notre traditionnelle vente de paëlla le 12 juin !
Malgré des contraintes sanitaires strictes, nous avons tout de même réussi à vendre environ 200 parts. Certains irréductibles ont même mangé sur place.

Fin août, nous avons également confirmé notre marche pique-nique au col de Saint-Bonnet avec nos amis de la classe en 7 que nous remercions pour la logistique et l'apéritif !
L'amitié est donc au rendez-vous pour partager les mets concoctés par les uns et les autres, puis malgré un soleil très timide, certains se sont retrouvés aux cartes ou à la pétanque...

Fin octobre nous avons organisé une sortie au restaurant la Maison Blanche à Romanèche-Thorins.

Attention, 2022 sera une année importante pour la classe en 8 car nous allons devoir préparer notre demi-décade !

Grégory Guillarme • Président
gguillarme@salles-arbuissonnas.fr

Agenda

Assemblée Générale de l'Association
7 janvier 2022

Club de l'amitié

Bonne nouvelle enfin !!!

Nous avons réouvert les portes... Mais bien sûr le pass sanitaire est obligatoire !
Nous sommes très heureux de nous retrouver pour faire la belote, le scrabble et surtout discuter et rire.

Pour les conscrits de la 1 qui ont eu lieu le 17 octobre, quelques personnes ont confectionné des fleurs afin de décorer le village. Et nous les avons reçus le 19 octobre comme de coutume !

Nous faisons appel aux retraités afin qu'ils se joignent à nous ! Le club a lieu tous les mardis après-midi. Il suffit de pousser la porte et vous serez accueillis avec sourire et bonne humeur.

Denise Ratignier • Présidente
04 74 67 57 06

Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

La situation sanitaire actuelle nous a contraint d'annuler toutes nos manifestations, notamment les Rassemblements des Saint-Julien de France.

Pour la fin de l'année, nous avons maintenu la Foire aux Chocolats : les samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021. Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place et nous avons compté sur vous pour nous soutenir.

Nous espérons pouvoir enfin organiser les Rassemblement des Saint-Julien de France en « 20VIN2 », le week-end de Pentecôte : les samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin.

Comme en 2003, tout le village sera mobilisé pour l'hébergement, les repas et les visites que nous prévoyons. Nous comptons sur votre soutien et votre accueil pour que toutes les personnes qui viendront découvrir notre magnifique Beaujolais en gardent un excellent souvenir et pourquoi pas reviennent faire du tourisme dans notre région.
Au plaisir de vous rencontrer et vous souhaitant une bonne santé.

Christian Guillarme • Président
06 88 07 72 19 • 04 74 67 52 06

Agenda
Assemblée Générale de l'Association
11 mars 2022

Handball Saint-Julien/Denicé/Gleizé

L'association sportive Handball Saint-Julien/Denicé/Gleizé vous propose une pratique du handball sous différents aspects : du sport détente aux compétitions de haut niveau.

Outre le secteur masculin, notre club poursuit ses efforts pour promouvoir le Handball Féminin puisque les jeunes filles dès l'âge de 6 / 7 ans intègrent une équipe et un championnat 100% féminin, et ceci tout du long de leurs parcours sportifs, jusqu'à pouvoir prétendre rejoindre l'équipe seniors Violettes évoluant en Nationale 2.

Ado

La pratique est mixte pour les tout-petits que nous prenons en charge à partir de 2 et demi/3 ans (BABY-HAND), pour les adultes inscrits en HAND-LOISIR (tout âge), et pour la section HAND-ADAPTÉ, enfants de 6 à 12 ans en situation de handicap suivis par des encadrantes spécialisées (hors Hand-Fauteuil).

Baby

Hand adapté

Notre club est responsable en partenariat avec le lycée Louis Armand, de la section féminine Sport-Etude handball.

Nos entraineurs s'emploient à diffuser leurs savoirs selon 3 axes :

- Techniques handballistiques
- Vie en collectivité, partage avec l'autre, don de soi
- Civisme, respect de tous et bienveillance.

Les tarifs s'échelonnent de 50 € à 200 €. Des séances d'essais sont possibles.

Notre activité n'a jamais stoppé, même durant la pire période COVID. Nous avons continué notre activité en extérieur, par exemple au centre du village de Saint-Julien. Pour cette saison 2021/2022 la situation est revenue quasiment normale (le pass sanitaire reste à ce jour la seule contrainte COVID).

Compétition

Xavier Dufaut • Président
06 11 98 99 63 • hbsjdg-secretaire@orange.fr
hbcstjuliendenicegleize.org
www.facebook.com/hbcstjuliendenicegleize

Les amis du musée Claude Bernard

Bonjour à tous,

Les amis du musée Claude Bernard ont pour activités principales : la gestion de la vigne, les visites de groupe, la nuit des musées, la fête de la musique, les journées du patrimoine, la fête de la science, les conférences du vendredi et toute demande pour une fête particulière avec petite restauration, le petit entretien de la Maison Natale.

Pour 2021, la situation sanitaire a entrainé un arrêt complet des activités hormis la gestion de la vigne et les journées du patrimoine : participation de moins de 50% par rapport à 2020 qui avait été, déjà, une petite année.

Tous les membres de l'association restent néanmoins mobilisés en attendant que la situation s'améliore et vous souhaitent une bonne santé.

Christian Guillarme • Président
06 88 07 72 19 • 04 74 67 52 06

Le monde combattant

Cérémonie du 14 juillet

Que ce fut long de ne plus rien faire en 2020 !!! Les défilés du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre s'étaient transformés en mini défilés : deux ou trois combattants dont le porte-drapeau, quelques pompiers mais très peu, pas de fanfare...
Quelle tristesse !

Cette année 2021, le 14 juillet a été un peu plus réjouissant.

Nous étions tous présents, mais il y avait une invitée qui nous a laissés tranquilles pendant le défilé... C'est la pluie ! Par contre elle était bien présente pour nous accompagner au restaurant à Chatillon-sur-Chalaronne, on peut dire qu'elle ne nous a pas lâchés...

Nous avons fêté nos conscrits de la 1. Ils étaient 4... Des 80 ans, M.L. Dussardier, O. Lauprêtre et Kiki Lefort et une 60 ans H. Bertinet.
La soirée a été réussie comme d'habitude avec des chants, des blagues et surtout beaucoup de rires !

Bernardino Perez • Président
04 74 68 77 07

Association Le « Marveyrand »

Le bulletin municipal annuel, « Regard sur Saint-Julien » nous permet, une nouvelle fois, de venir vers vous pour échanger autour de notre association. Cette année, nous vous rappellerons, entre autres, l'importance et l'intérêt de notre association, d'en devenir membre et de nous retrouver lors de l'assemblée générale qui aura lieu, début 2022. Peut-être également, souhaiterez-vous rejoindre le bureau....

Qu'est-ce que l'association ?

L'association Le Marveyrand de Saint-Julien est régie par les dispositions de la Loi du 1er juillet du décret du 16 août 1901.
Cette association est ouverte à tous les habitants de notre village.
Nous souhaitons élargir ce cercle aux habitants des villages voisins, afin de renforcer notre position auprès des différentes administrations.

Quel est son but ?

L'association Le Marveyrand a pour but :

- de soutenir, d'encourager et de provoquer tout effort et toute initiative pour connaître et d'essayer de limiter ou essayer de maîtriser les : Crues du Marverand et de ses affluents.
- de faciliter dans les mêmes domaines une coordination des efforts, pour le meilleur emploi de surveillance des installations ou ouvrages et des bénévoles existants dans la commune.

Ce en quoi, nous sollicitons régulièrement et la Mairie et le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB), ou autre, pour poursuivre les dossiers en cours et protéger, autant que faire se peut, le plus rapidement possible, notre village d'inondations et/ou de dégâts s'y rattachant.

Quels sont ses domaines de compétence ?

- soumettre à l'administration municipale, soit à la demande de cette dernière, soit de sa propre initiative, toute proposition utile, en vue de l'organisation et du développement de l'aménagement de la rivière Le Marveyrand et de ses affluents, ou de toute autre cause entraînant des désordres d'inondation sur le territoire communal,
- accueillir et d'examiner les vœux et suggestions qui lui parviennent de tous les habitants ayant élu domicile dans la commune,
- prêter son concours sans but lucratif pour l'exploitation et la maintenance des installations dont la commune pourrait avoir besoin,
- maintenir et de développer l'élan de solidarité créé lors de l'inondation du 6 Juin 2010,
- organiser toute fête et manifestation en faveur des activités de l'association pour son fonctionnement et couvrir les dépenses non budgétées.

Pour ce dernier point, vous comprendrez facilement, qu'avec les conditions de restrictions et préventions liées à la pandémie de la COVID 19 (et ses variants), il n'a pas été possible d'organiser quoique ce soit cette année !!!

Après ce petit extrait de nos statuts (que vous pouvez retrouver en intégralité sur notre site indiqué en bas de page), vous comprendrez que nous sommes tous un peu frustrés de ne pas avoir pu vous rencontrer depuis ces presque 18 mois, encore moins de faire avancer les projets tels que nous l'aurions souhaité.

Vous lirez également que nous avons tous à cœur de rester à votre écoute en toute circonstance. N'hésitez pas à appeler l'un des membres du bureau, si besoin, ou de venir nous faire part de vos doléances et/ou remarques et/ou encouragements, lors de la prochaine assemblée générale.

Les inondations... nous les avons connues, nous les avons vécues. C'est aujourd'hui encore le quotidien de nombreux villages que nous regardons, désemparés, aux actualités régionales et/ou nationales de plus en plus fréquemment.
Voilà une des raisons pour lesquelles nous devons aider, de notre mieux, les différentes administrations afin d'améliorer le territoire, de prendre le contrôle des cours d'eau, quelle que soit leur provenance.
N'attendons pas que l'association ne serve qu'à donner des mouchoirs et un coup de pelle bien dérisoire, nous devons tous être acteurs du prochain bien-être de notre village.

Pour finir, je remercie tous les membres du bureau : Muriel Clement, Chantal Farget, Chantal Triomphe, Gérard Ducrot et Robert Hanskens, pour leur participation active à nos réunions et aux différents rendez-vous initiés par la Mairie, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) et j'en passe.

Laurent Gay • Président

Chantal Farget • Secrétaire
06 13 56 72 60 • pfcn69@outlook.fr

marveyrand@gmail.com
www.lemarveyrand.fr

Agenda
Assemblée Générale de l'Association
14 janvier 2022

Sou des écoles

Au fil de l'année scolaire 2020-2021, le sou des écoles a tenté tant bien que mal de maintenir de l'activité, en proposant par exemple des ventes de chocolats ou de fromages du Jura, une nouveauté qui a été appréciée par les parents d'élèves. Malgré cela, privée une nouvelle fois des manifestations habituelles du fait de la crise sanitaire, l'association se trouve nettement fragilisée.

Le syrphe x 200 - Projet « gigantisme » réalisé par la classe de CE1 CE2 en partenariat avec le musée Claude Bernard

Le sou des écoles a néanmoins apporté un financement à diverses activités telles que la visite d'une ferme, une sortie cinéma ou la venue d'une intervenante du musée Claude Bernard. Les abonnements à divers magazines ont également pu être maintenus, sans oublier les traditionnels cadeaux du père Noël pour chaque classe !

A l'aube de cette année 2022, le Sou des écoles aborde les mois à venir de façon résolument optimiste et dynamique. Les parents d'élèves sont venus nombreux à l'assemblée générale de rentrée, preuve de l'envie commune de continuer à faire vivre cette association essentielle à l'épanouissement de nos écoliers. Les idées fourmillent, les projets sont nombreux : soirée à thème, box apéro, vente de plantes, etc.

Nous espérons de tout cœur que les parents d'élèves et leurs familles, amis, voisins nous suivront avec enthousiasme, avec la promesse de retrouver ces moments de partage et de convivialité qui nous sont chers. Gageons qu'ainsi le sou regagnera sa santé financière et pourra continuer à soutenir les beaux projets portés par l'équipe enseignante de Saint-Julien.

Que celles et ceux qui sont tentés de nous rejoindre n'hésitent pas, nous ne sommes jamais trop nombreux !

Susana Vetter • Présidente
06 51 00 34 29 • soudesaintjulien@gmail.com
Fb : Sou des écoles de Saint Julien sous Montmelas

« Des bonbons ou un sort ! »

Raisins du trail

Les raisins du trail ont lancé leur 6e saison, la grappe de coureurs se donne rendez-vous deux fois par semaine pour des entraînements spécifiques trail.

Peter Comoglio • Président
comoglio.peter@gmail.com

La grappe de raisins présente à un entraînement

Des raisins à l'entraînement sur les hauteurs de Saint-Julien

Des raisins à l'entraînement sur les hauteurs de Saint-Julien

Un groupe sur une course trail

Agenda

Saint-Ju'Trail
24 avril 2022

Rhône 1944

Cette année encore fut un grand succès pour Rhône 1944. Pas moins de 300 participants ont pu se réunir pour le rassemblement de Saint-Julien/Denicé, malgré le mauvais temps du samedi.

De plus en plus de monde aussi pour rendre hommage à nos anciens au monument aux morts.
Pas moins de 86 véhicules, dont un char Sherman et un M8, avec toujours l'avion T6 et ses démonstrations aériennes.

Pour l'année 2022 nous prévoyons d'avancer la date d'une semaine et de travailler sur 4 jours, avec toujours la paëlla le samedi soir et le défilé le dimanche matin.

Ce sont aussi sept nouveaux membres qui feront leur entrée dans l'association.

Rassemblement de juillet

Gilles Longin • Président
gilles.longin@bbox.fr

Agenda

Bourse aux armes et au matériel militaire
6 février 2022 • Salle des fêtes

Hommage à nos anciens
14, 15, 16 et 17 juillet 2022

Paëlla
16 juillet 2022 soir

Défilé
17 juillet 2022 matin

Société de chasse

La saison de chasse a commencé le 12 septembre 2021 et se clôtura le 28 février 2022.
Les jeudis et les dimanches restent les jours où se pratique la chasse en individuel, les samedis se déroulent les battues au gros gibier en collectif. Lors de ces dernières, les lieux sont toujours matérialisés par des panneaux réglementaires. Avant chaque battue, les consignes et les règles de sécurité sont lues aux participants.
Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre société quatre nouveaux, dont une chasseresse et deux jeunes chasseurs (ils ont passé leur permis et l'ont réussi !).

Sur notre commune, se trouvent de nombreuses espèces d'animaux sauvages, chassables (lièvre, lapin, faisan, perdrix, pigeon, grive, chevreuil, sanglier etc.) et non chassables (buse, épervier, faucon crécerelle, chouette etc.).

Lors de vos balades, redoublez de vigilance :

- Si vous trouvez un animal mort ou s'il ne s'enfuit pas dès votre approche, il est peut-être porteur de maladie, notamment chez les lapins de garenne (cette maladie peut détruire toute une population animale rapidement).
- Si vous ramassez ou cueillez des fruits, pensez à les laver soigneusement ou les cuire, un animal a pu faire ses déjections et être porteur de maladie, anodine pour lui mais plus grave chez l'homme (pour le renard : l'échinococcus, le lapin : le VHD ou la myxomatose, le lièvre : la tularémie, etc.).
- Pensez à tenir votre chien en laisse, même s'il reste plaisant de voir son animal courir en liberté, il faut savoir qu'il y a une réglementation pour les propriétaires (chasseurs ou non).
- Une attention particulière à tous les promeneurs : après chaque balade dans les bois ou les herbes hautes, regardez bien de ne pas être porteur ou piqué par une tique.

A tous les habitants possédant des animaux domestiques, gardez-les chez vous, cela évitera des désagréments entre voisinage.

Pour clôturer cet article, je demande aux chasseurs d'être courtois mais surtout prudents avec les citoyens ; et en retour que l'on soit « anti-chasse », sportifs, chasseurs... on se doit tous d'être poli et respectueux envers les autres.

Sébastien Chevalier • Président
06 45 04 32 60

Gym volontaire

L'association de gymnastique volontaire de Lacenas/Saint-Julien propose 2 cours de gymnastique par semaine :

- un à la salle des fêtes de Saint-Julien le jeudi soir de 18h30 à 19h30,
- un à la salle de la maison des associations de Lacenas le mardi soir de 19h15 à 20h15.

Les cours sont assurés par Joëlle Merle, professeur d'E.P.S. qui fait travailler la souplesse, le renforcement musculaire, l'équilibre et la respiration. Actuellement sur les 2 communes, ce sont une quarantaine de personnes qui sont inscrites et viennent régulièrement. L'ambiance est très sympathique et les cours efficaces permettent de se maintenir en forme et de progresser.

Sportives en action

Les inscriptions sont possibles en cours d'année, le premier cours d'essai est gratuit. On peut s'inscrire au trimestre, au mois ou à la séance. On peut indifféremment choisir Saint-Julien, Lacenas ou même les deux pour le même prix.

Tarifs : 40 € le trimestre ; 18 € le mois et 5 € la séance.

Les informations sont disponibles aux jours et heures de cours ainsi qu'auprès de Madame Bize à Saint-Julien ou de Madame Courbière à Lacenas.

Arlette Bize • Présidente
04 74 67 55 71

Viviane Courbière • Trésorière
06 61 11 17 30

Agenda
Assemblée Générale de l'Association
13 janvier 2022

Centre des 3 Vallées

Le casernement de Blacé couvre en premier appel les secteurs de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmelas et la partie « bourg » d'Arnas. Ce secteur s'est élargi et s'étend désormais également à Denicé et Rivolet.

L'activité opérationnelle est en légère augmentation, sur l'année 2020, pour s'établir à 416 sorties d'engins. Les motifs des sorties sont le secours à personnes, les accidents de la route, les feux et les interventions diverses. Cette année 2020 a été, comme vous le savez, une année particulière, marquée par la pandémie de la Covid-19. Depuis la fin du premier trimestre, nos interventions liées à cette pandémie ont été nombreuses et l'engagement des SPV du centre d'intervention de Blacé a permis de répondre présent aux besoins de nos concitoyens.

Le casernement est composé de 41 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) :

- 1 Officier,
- 16 Sous-officiers,
- 10 Caporaux,
- 11 Hommes du rang,
- 3 Infirmiers.

L'année 2020 a également été riche en recrutements, et 2021 semble s'inscrire dans la même dynamique. Ces arrivées permettent au centre d'être en constante évolution.

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire, nous sommes disponibles chaque vendredi soir à 19h30 à la caserne de Blacé pour répondre à vos questions.

Le chef de centre

Le mot de l'Amicale par le président

Nous remercions comme chaque année, l'ensemble des habitants de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien et Montmelas de l'accueil et de la générosité que vous nous faites lors de la tournée des calendriers. Nous tenons à préciser que l'intégralité des sommes récoltées est versée dans la caisse de l'amicale qui gère les activités sociales, sportives et de loisirs.

Hélas du fait de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle matinée boudin, ni notre concours de pétanque... Nous espérons vous voir nombreux en 2022 à ces deux manifestations qui nous tiennent particulièrement à cœur.

La section des Jeunes Sapeurs

La section des jeunes sapeurs-pompiers de Blacé a été créée en 2015 et a pour objectif de former des jeunes de 11 à 18 ans à l'activité de sapeur-pompier.

La formation complète s'étend sur quatre années, pendant cette période les jeunes apprennent tout ce dont ils auront besoin pour accomplir leurs missions de sapeur-pompier tel que le secourisme, les méthodes d'extinction d'incendie, les sauvetages, la protection des biens et des personnes et ils font également du sport.

Ces jeunes suivent un cursus démarrant en JSP 1re année qui se poursuit jusqu'en JSP 4e année pour se finaliser par un brevet des jeunes sapeurs-pompiers. Le brevet en poche, les jeunes peuvent prétendre à devenir sapeur-pompier volontaire dans la caserne la plus proche de chez eux.

En 2021, 8 jeunes Sapeurs-Pompiers ont été recrutés, 5 filles et 3 garçons. Ils ont rejoint la section le 1er octobre. Nous avons actuellement 8 JSP 1re année, 7 JSP 3e année et 4 JSP 4e année dont 3 passeront le brevet le 20 novembre prochain. Les cours ont lieu tous les mercredis soir de 18h à 20h et les séances de sport tous les samedis de 9h30 à 11h30.

En plus des actions de formation, le JSP participe à des manœuvres, à des cérémonies, et à des compétitions sportives entres jeunes. Il évolue au sein d'une véritable équipe. Il partage des valeurs de solidarité et de civisme, gagne en courage, et apprend le dépassement de soi.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'adjudant Florent Petrozzi.

Le recrutement a lieu tous les 2 ans, le prochain se fera à l'été 2023.

Florent Petrozzi • Président de la section des JSP de Blacé
jsp.blace@sdmis.fr

Agenda
Recrutement
Eté 2023

Pompiers et JSP lors de la cérémonie du 14 juillet

Infos pratiques

État civil

Naissances

Vernay Louka	07/12/2020	Arnas
Rousset Austin	01/01/2021	Gleizé
Rendu Arsène, Imon, Marie	15/01/2021	Gleizé
Ferry Gabriel, Richard, Hugues	09/02/2021	Limoges
Castaing Mérida, Lucy, Marie-Pierre, Mireille	04/03/2021	Gleizé
Durand Léonie, Simone, Mylène	10/03/2021	Gleizé
Lapeyrere Célestine, Marie, Mathilde	24/08/2021	Gleizé
Kermiche Zayd	18/10/2021	Saint-Julien

Mariages

Philippe, Louis Farget et Chantal, Nathalie Nourtier	21/08/2021
Alexandre, William Combe et Ariane Laurent	18/09/2021
Anthony Rongeat et Suzanne Matray	25/09/2021
Paul, Antoine, Marie Beguin et Elodie, Justine Dumas	23/10/2021
Patrick, Gérard, Nicolas Manin et Sophie-Jeanne, Nicole Benier	11/12/2021

Décès

Aunier Mélina, Valentine épouse Mallet	18/12/2020	Blacé
Lenfant Maurice, Raymond	06/01/2021	Saint-Julien
Saulnier Henri, Pierre	13/01/2021	Trévoux
Nesme Marie-Thérèse épouse Violon	19/02/2021	Tarare
Lefort Pierre-Olivier	13/04/2021	Lyon
Petozzi Marie-Louise épouse Glenard	29/04/2021	Arnas
Petozzi Michel	31/07/2021	Mâcon
Boccard Louis, Aimé, Marie	20/08/2021	Gleizé
Nobes Katherine, Ann	30/09/2021	Saint-Julien
Rosier François, Raymond	03/10/2021	Gleizé
Large Maryse, Thérèse épouse Anselme	04/10/2021	Saint-Georges-de-Reneins

Informations pratiques

Informations communales

MAIRIE

04 74 67 55 22 I Fax : 04 74 60 55 46
mairie-de-st-julien@wanadoo.fr
www.mairie-saint-julien69.fr

La boîte aux lettres de la mairie est avec les autres sur le bloc à l'entrée de la place.
Secrétaire de Mairie : Mme Frédérique Girerd
Agent administratif : Mme Pascale Rosetti
Heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 16h à 19h
Mercredi de 8h30 à 12h30
Jeudi et vendredi de 15h à 18h.

PERMANENCES MAIRE

Mme le Maire, Nathalie Petrozzi-Bédanian reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCES / RENDEZ-VOUS DES ADJOINTS

M. Roger Braillon permanence le mercredi : de 10h à 12h
Mme Colette Cherasse sur RDV
M. Bernard Matray permanence le vendredi de 17h à 18h
Mme Marie-Christine Perret le soir sur RDV

SALLE DES FÊTES ET DE RÉUNION

Les réservations de la salle des fêtes, et des salles de réunion se font uniquement aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

Lors de la réservation, tarifs et conditions à remplir vous seront communiqués. Les informations figurent également sur le site internet de la commune :
www.mairie-saint-julien69.fr

ÉCOLE

04 74 67 58 65 (Tél. et Fax)
ce.0691108.e@ac-lyon.fr / ecole.saintjulien69@gmail.com
http://saintjulien.toutemonecole.com

Directeur : M. Jean-Pierre Barnier
Classe Maternelle : PS, MS et GS
M. Fabrice Brondel
Classe GS / CP /CE1
Mme Delphine Subiger
Classe CE1 / CE2
Mme Stéphanie Loyer
Classe CM1 / CM2
M. Jean-Pierre Barnier

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire fonctionne tous les jours scolaires. Les inscriptions obligatoires à chaque rentrée. Les réservations se font obligatoirement en ligne sur le portail
Tarif année scolaire 2020/2021 : 4,40 €

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

04 37 55 63 92
La garderie fonctionne tous les jours scolaires : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les inscriptions obligatoires à chaque rentrée. Les réservations se font obligatoirement en ligne sur le portail.
Tarif horaire année scolaire 2020/2021 : 1,50 €
(toute heure commencée est due).

ASSISTANTES MATERNELLES

- Amandine Alonso (1, voie du Tacot)
  04 27 49 51 38
- Hélène Bertinet (315, rue du petit Chatenay)
  06 58 75 61 26
- Florence Debost (153, route des Vignes)
  04 74 60 50 94
- Véronique Dutraive (803, route des Vignes)
  04 74 60 50 07
- Laetitia Lacour (95, impasse du Jardin des Vignes)
  06 61 61 14 52
- Laurence Laval (239, rue du Jonchy)
  06 62 49 20 84
- Danièle Lefort (140, route du Musée)
  04 74 67 52 96
- Jocelyne Meunier (1240, route des Vignes)
  04 74 60 54 43
- Alexandra Perrachon (878, route des Vignes)
  06 20 36 00 86

Personnel Municipal

Ils travaillent pour vous au quotidien.

Frédérique Girerd • secrétaire de mairie

Pascale Rosetti • agent d'accueil

Barbara Joutz • agent périscolaire

Sylvana Laubal • agent périscolaire

Corinne Rampon • agent périscolaire

Thérèse Paya • atsem

Mickaël Mulaton • agent technique polyvalent

Informations extra-communales

MAISON DU RHÔNE
(Conseil Départemental du Rhône)
352, rue de l'Ancienne Distillerie 69400 Gleizé
04 74 02 69 10 / Fax. 04 74 09 17 51
Heures d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Infirmières-puéricultrices : lundi - mardi : de 9h à 11h / vendredi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30
Assistantes sociales : permanence sur rendez-vous

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT BLACÉ / SALLES-ARBUISSONNAS / SAINT-JULIEN
06 33 34 35 10
assocfamilles.bsjsa@orange.fr

AMASIE (AIDE, MAINTIEN ET SOIN À DOMICILE) VILLEFRANCHE ET SES ENVIRONS
Service aux personnes à domicile
114, rue de Belleville 69400 Villefranche-sur-Saône
09 71 166 888
contact@amasie.fr

ADIAF
Association Départementale
Inter fédérale pour l'Aide Familiale
322, rue des Remparts 69400 Villefranche-sur-Saône
04 74 68 50 70 (Tél. et Fax)

CPAM
CPAM du Rhône 69907 Lyon cedex 20
Canal privilégié : le compte Ameli, accessible par le site internet www.ameli.fr, sur lequel toutes les démarches peuvent être effectuées.

URGENCES
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
Pompiers : 18 (112)
Samu : 15
Gendarmerie de Villefranche : 17 ou 04 74 65 26 00
Hôpital de Villefranche : 04 74 09 29 29
Maison medicale de garde de Villefranche et Beaujolais sud : 114, rue de Belleville
04 74 62 15 15

LA POSTE
Bureau de poste de Saint-Georges-de-Reneins
Du lundi au samedi de 9h à 12h30
Levée du courrier à 12h30 la semaine
Tél. 3631

DÉCHÈTERIE
Les horaires de la déchèterie communautaire de l'Avé Maria évoluent :
Du 1er avril au 31 octobre
Lundi au jeudi : 8h - 11h50 / 14h - 17h50
Vendredi et samedi : 8h - 17h50
Dimanche : 8h - 11h50
Du 1er novembre au 31 mars
Lundi au samedi : 8h - 11h50 / 14h - 17h50
Dimanche : 9h - 11h50
Fermeture les jours fériés.

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX LOCAUX
Le Progrès - Robert Hanskens
04 69 37 42 58
Le Patriote Beaujolais - Philippe Calleeuw
06 83 32 07 81
pcalleeuw.lepatriote@orange.fr

DIVERS
- Eau Assainissement Electricité :
  Suez eau France : 04 74 67 25 50
  EDF : 08 10 44 04 40

- Agglo Renseignements d'urbanisme :
  Mardi et jeudi après-midi (sur rendez-vous)
  04 74 68 92 25

- Recette locale des Douanes :
  70, rue des Chantiers du Beaujolais 69400 Limas
  04 74 03 56 01

- Perception - Trésor Public (paiement, calcul de l'impôt, régies, cantine, garderie, randonnée, salle des fêtes) :
  Villefranche-sur-Saône :
  69, route de Riottier
  04 74 65 72 10

- Conciliateur de justice :
  Permanence en Mairie de Gleizé (sur rendez-vous)
  04 74 65 37 30

- Médiateur de la République :
  Permanence à la Sous-Préfecture de Villefranche (sur rendez-vous)
  04 74 62 66 46

- Réponses aux questions administratives :
  3939 (ou service-public.fr)

- CAF (Point info famille) :
  218, rue Paul Bert
  Mardi de 13h à 16h
  Mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30.
  04 74 02 78 23

Les consignes de tri à partir du 1er février 2022

Emballages et papiers

VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE agglo

bouteilles d'eau, de soda, de jus de fruit

bouteilles de lait, d'huile, flacons de ketchup, de mayonnaise

flacons de produits ménagers, flacons de shampooing et de gel douche

pots de crème, de yaourt, gourdes de compote, tubes en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films en plastique

journaux, magazines

enveloppes, courriers, publicités

cahiers

barquettes, aérosols, bidons, boîtes de conserve, canettes de boisson, bouchons et capsules métalliques, papier aluminium

briques alimentaires

cartonnettes (boîtes à pizza, paquets de gâteaux, boîtes de céréales, d'œufs...)

Pas de cartons dans les conteneurs jaunes

Pour Arnas, Blacé, Gleizé, Le Perréon, Limas, Salles Arbuissonas, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône

POUR BIEN TRIER :

Pas besoin de laver, il suffit de bien vider et égoutter les emballages.

EN VRAC, PAS EN SAC !

Je peux aplatir mes cartonnettes pour gagner de la place.

Je ne les imbrique pas les uns dans les autres.

JOURS DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

JANVIER ET FÉVRIER 2022

À PARTIR DE MARS 2022, MODIFICATIONS DES CONSIGNES DE TRI ET NOUVEAU CALENDRIER

BLACÉ
(sauf route du Beaujolais)
SAINT-JULIEN

Sac ou bac collectif jaune >>> DÉCHETS RECYCLABLES

En vrac

emballages vides, pliés et non imbriqués

Collecte 1 mercredi sur 2

semaines impaires

5 et 19 janvier
2 et 16 février
2, 16 et 30 mars
13 et 27 avril
11 et 25 mai
8 et 22 juin
6 et 20 juillet
3, 17 et 31 août
14 et 28 septembre
12 et 26 octobre
9 et 23 novembre
7 et 21 décembre

Nouvelles consignes de tri !

Bac marron >>> ORDURES MÉNAGÈRES

En sacs fermés

encombrants et cartons à la déchèterie

Collecte chaque lundi

Merci de veiller à la propreté de vos bacs.

Informations pratiques

Présentez vos bacs/sacs remplis au moins à la moitié et avec les poignées tournées du côté de la chaussée. **Les bacs/sacs doivent être sortis la veille de la collecte et retirés après la collecte dès que possible.**

Les sacs jaunes sont en retrait gratuit dans votre mairie ou à la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sur présentation d'un justificatif de domicile.

Votre bac n'est pas adapté ou déterioré, veuillez le signaler à votre mairie.

L'accès à la déchèterie se fait uniquement par badge. Chaque foyer est doté d'un badge. Celui-ci doit être présenté à chaque passage. Demande de badge sur www.agglo-villefranche.fr ou en contactant la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.
Horaires déchèterie : voir au dos

Une question, un conseil ?

0 800 512 201 Service & appel gratuits

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE
115 rue Paul Bert 69400 Villefranche-sur-Saône
www.agglo-villefranche.fr
collecte.selective@agglo-villefranche.fr

HORAIRES SERVICE ACCUEIL COLLECTE DES DÉCHETS

Lundi : 8h - 12h
Mercredi : 8h-12h et 13h30-17h
Vendredi : 13h30 - 17h

VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE agglo

Saint-Julien
Bulletin municipal
2021

Mairie
70, place Claude Bernard 69640 Saint-Julien
Tél. 04 74 67 55 22
www.mairie-saint-julien69.fr
Heures d'ouverture
Lundi, de 16h à 19h
Mercredi, de 8h30 à 12h30
Jeudi et vendredi, de 15h à 18h

Commission rédaction
Nathalie Petrozzi-Bedanian, présidente, Colette Cherasse, vice-présidente, Jean-Pierre Bandurski, Eric Casati, Annick Comoglio, Jean-Baptiste Duperray, Anna Lapinska-Bouchacourd, Marie-Christine Perret et Laëtitia Thomas

Photos
Commission Communication, associations de la commune
Shutterstock

Dessins
Ludovic Pozas illustrateur

Conception et réalisation
ROUGEVERT Communication
04 74 60 36 38
Villefranche-sur-Saône
Rougevert Communication